Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

## DÉCISION (PESC) 2020/1999 DU CONSEIL

#### du 7 décembre 2020

concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits

(JO L 410I du 7.12.2020, p. 13)

## Modifiée par:

<u>B</u>

## Journal officiel

		$n^{o}$	page	date
<u>M1</u>	Décision (PESC) 2021/372 du Conseil du 2 mars 2021	L 71I	6	2.3.2021
<u>M2</u>	Décision (PESC) 2021/481 du Conseil du 22 mars 2021	L 99I	25	22.3.2021
► <u>M3</u>	Décision (PESC) 2021/2160 du Conseil du 6 décembre 2021	L 436	40	7.12.2021
► <u>M4</u>	Décision (PESC) 2021/2197 du Conseil du 13 décembre 2021	L 445I	17	13.12.2021
► <u>M5</u>	Décision (PESC) 2022/2376 du Conseil du 5 décembre 2022	L 314	90	6.12.2022
► <u>M6</u>	Décision (PESC) 2023/433 du Conseil du 25 février 2023	L 59I	583	25.2.2023
► <u>M7</u>	Décision (PESC) 2023/501 du Conseil du 7 mars 2023	L 69I	11	7.3.2023
<u>M8</u>	Décision (PESC) 2023/1099 du Conseil du 5 juin 2023	L 145	12	5.6.2023
► <u>M9</u>	Décision (PESC) 2023/1500 du Conseil du 20 juillet 2023	L 183I	35	20.7.2023
► <u>M10</u>	Décision (PESC) 2023/1504 du Conseil du 20 juillet 2023	L 183I	60	20.7.2023
► <u>M11</u>	Décision (PESC) 2023/1716 du Conseil du 8 septembre 2023	L 221I	6	8.9.2023

## Rectifiée par:

- ►<u>C1</u> Rectificatif, JO L 146 du 29.4.2021, p. 81 (2021/481)
- ►<u>C2</u> Rectificatif, JO L 35 du 17.2.2022, p. 21 (2021/2160)
- ►<u>C3</u> Rectificatif, JO L 204 du 17.8.2023, p. 66 (2023/501)

#### DÉCISION (PESC) 2020/1999 DU CONSEIL

#### du 7 décembre 2020

concernant des mesures restrictives en réaction aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits

### Article premier

- 1. La présente décision établit un cadre pour des mesures restrictives ciblées visant à faire face aux graves violations des droits de l'homme et aux graves atteintes à ces droits dans le monde. Elle s'applique:
- a) au génocide;
- b) aux crimes contre l'humanité;
- c) aux graves violations des droits de l'homme ou graves atteintes à ces droits suivantes:
  - torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants,
  - ii) esclavage,
  - iii) exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires,
  - iv) disparitions forcées de personnes,
  - v) arrestations ou détentions arbitraires;
- d) aux autres violations des droits de l'homme ou atteintes à ces droits, notamment mais pas uniquement les autres violations ou atteintes suivantes, dans la mesure où ces autres violations ou atteintes sont répandues, systématiques ou présentent un autre caractère de gravité particulier au regard des objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune énoncés à l'article 21 du traité UE:
  - traite des êtres humains, ainsi que les atteintes aux droits de l'homme commises par les passeurs de migrants, au sens du présent article,
  - ii) violence sexuelle et à caractère sexiste,
  - iii) violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou atteintes à cette liberté,
  - iv) violations de la liberté d'opinion et d'expression ou atteintes à cette liberté,
  - v) violations de la liberté de religion ou de conviction ou atteintes à cette liberté.
- 2. Aux fins de l'application du paragraphe 1, il convient de tenir compte du droit international coutumier et d'instruments de droit international largement reconnus, tels que:
- a) le pacte international relatif aux droits civils et politiques;
- b) le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels;

## **▼**<u>B</u>

- c) la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide;
- d) la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants;
- e) la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale;
- f) la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes;
- g) la convention relative aux droits de l'enfant;
- h) la convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées;
- i) la convention relative aux droits des personnes handicapées;
- j) le protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants;
- k) le statut de Rome de la Cour pénale internationale;
- l) la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.
- 3. Aux fins de la présente décision, les personnes physiques ou morales, entités ou organismes peuvent comprendre:
- a) des acteurs étatiques;
- b) d'autres acteurs exerçant effectivement un contrôle ou une autorité sur un territoire;
- c) d'autres acteurs non étatiques.
- 4. Lorsqu'il établit ou modifie la liste figurant à l'annexe en ce qui concerne les autres acteurs non étatiques visés au paragraphe 3, point c), le Conseil tient compte en particulier des éléments spécifiques suivants:
- a) les objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune énoncés à l'article 21 du traité UE; et
- b) la gravité et/ou les conséquences des atteintes.

### Article 2

- 1. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour empêcher l'entrée ou le passage en transit sur leur territoire:
- a) des personnes physiques qui sont responsables d'actes énoncés à l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 1;
- b) des personnes physiques qui apportent un soutien financier, technique ou matériel pour les actes énoncés à l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 1, ou qui participent d'une autre manière à de tels actes, y compris en planifiant, en dirigeant, en ordonnant, en favorisant, en préparant, en facilitant ou en encourageant de tels actes;

 c) des personnes physiques qui sont associées aux personnes visées aux points a) et b);

dont la liste figure en annexe.

- 2. Un État membre n'est pas tenu, en vertu du paragraphe 1, de refuser à ses propres ressortissants l'entrée sur son territoire.
- 3. Le paragraphe 1 s'applique sans préjudice des cas où un État membre est lié par une obligation de droit international, à savoir:
- a) en tant que pays hôte d'une organisation intergouvernementale internationale;
- b) en tant que pays hôte d'une conférence internationale convoquée par les Nations unies ou tenue sous leurs auspices;
- c) en vertu d'un accord multilatéral conférant des privilèges et immunités; ou
- d) en vertu du traité de réconciliation (accords du Latran) conclu en 1929 par le Saint-Siège (État de la Cité du Vatican) et l'Italie.
- 4. Le paragraphe 3 est considéré comme applicable également aux cas où un État membre est pays hôte de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
- 5. Le Conseil est tenu dûment informé dans chacun des cas où un État membre accorde une dérogation en vertu du paragraphe 3 ou 4.
- 6. Les États membres peuvent accorder des dérogations aux mesures instituées en vertu du paragraphe 1 lorsque le déplacement d'une personne est justifié pour des raisons urgentes d'ordre humanitaire, ou parce que la personne se déplace pour assister à des réunions intergouvernementales ou à des réunions dont l'initiative a été prise par l'Union ou qu'elle organise, ou à des réunions organisées par un État membre exerçant la présidence de l'OSCE, lorsqu'il y est mené un dialogue politique visant directement à promouvoir les objectifs stratégiques des mesures restrictives, y compris la fin des graves violations des droits de l'homme et des graves atteintes à ces droits et les progrès des droits de l'homme.
- 7. Les États membres peuvent également accorder des dérogations aux mesures instituées en vertu du paragraphe 1 lorsque l'entrée ou le passage en transit est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire.
- 8. Tout État membre souhaitant accorder des dérogations visées au paragraphe 6 ou 7 en informe le Conseil par écrit. La dérogation est réputée accordée sauf si un ou plusieurs membres du Conseil s'y opposent par écrit dans les deux jours ouvrables qui suivent la réception de la notification de la dérogation proposée. Si un ou plusieurs membres du Conseil s'y opposent, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider d'accorder la dérogation proposée.
- 9. Lorsque, en application du paragraphe 3, 4, 6, 7 ou 8, un État membre autorise des personnes inscrites sur la liste figurant en annexe à entrer ou à passer en transit sur son territoire, cette autorisation est strictement limitée à l'objectif pour lequel elle est accordée et aux personnes qu'elle concerne directement.

#### Article 3

- 1. Sont gelés tous les fonds et ressources économiques appartenant à, ou possédés, détenus ou contrôlés par:
- a) les personnes physiques ou morales, entités ou organismes qui sont responsables d'actes énoncés à l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 1;
- b) les personnes physiques ou morales, entités ou organismes qui apportent un soutien financier, technique ou matériel pour les actes énoncés à l'article 1<sup>er</sup>, paragraphe 1, ou qui participent d'une autre manière à de tels actes, y compris en planifiant, en dirigeant, en ordonnant, en favorisant, en préparant, en facilitant ou en encourageant de tels actes;
- c) les personnes physiques ou morales, entités ou organismes qui sont associés aux personnes physiques ou morales, entités ou organismes relevant des points a) et b);

dont la liste figure en annexe.

- 2. Aucun fonds ni aucune ressource économique n'est mis à la disposition, directement ou indirectement, des personnes physiques ou morales, des entités ou des organismes dont la liste figure en annexe, ni n'est dégagé à leur profit.
- 3. Par dérogation aux paragraphes 1 et 2, les autorités compétentes des États membres peuvent autoriser le déblocage de certains fonds ou ressources économiques gelés, ou la mise à disposition de certains fonds ou ressources économiques, dans les conditions qu'elles jugent appropriées, après avoir établi que les fonds ou les ressources économiques concernés sont:
- a) nécessaires pour répondre aux besoins essentiels des personnes physiques ou morales, entités ou organismes inscrits sur la liste figurant en annexe et, pour les personnes physiques concernées, des membres de la famille qui sont à leur charge, y compris pour couvrir les dépenses consacrées à l'achat de vivres, au paiement de loyers ou au remboursement de prêts hypothécaires, à l'achat de médicaments et au paiement de frais médicaux, d'impôts, de primes d'assurance et de redevances de services publics;
- b) exclusivement destinés au règlement d'honoraires d'un montant raisonnable ou au remboursement de dépenses correspondant à des services juridiques;
- c) exclusivement destinés au règlement de frais ou de commissions liés à la garde ou à la gestion courante de fonds ou de ressources économiques gelés;
- d) nécessaires à des dépenses extraordinaires, pour autant que l'autorité compétente concernée ait notifié aux autorités compétentes des autres États membres et à la Commission, au moins deux semaines avant l'autorisation, les motifs pour lesquels elle estime qu'une autorisation spéciale devrait être accordée; ou
- e) destinés à être versés sur ou depuis le compte d'une mission diplomatique ou consulaire ou d'une organisation internationale bénéficiant d'immunités conformément au droit international, dans la mesure où ces versements sont destinés à être utilisés à des fins officielles par la mission diplomatique ou consulaire ou l'organisation internationale.

- L'État membre concerné informe les autres États membres et la Commission de toute autorisation accordée en vertu du présent paragraphe.
- 4. Par dérogation au paragraphe 1, les autorités compétentes des États membres peuvent autoriser le déblocage de certains fonds ou ressources économiques gelés, pour autant que les conditions suivantes soient réunies:
- a) les fonds ou ressources économiques font l'objet d'une décision arbitrale rendue avant la date à laquelle la personne physique ou morale, l'entité ou l'organisme visé au paragraphe 1 a été inscrit sur la liste figurant en annexe, ou d'une décision judiciaire ou administrative rendue dans l'Union, ou d'une décision judiciaire exécutoire dans l'État membre concerné, avant ou après cette date;
- b) les fonds ou ressources économiques seront exclusivement utilisés pour faire droit aux demandes garanties par une telle décision ou dont la validité aura été établie par une telle décision, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables régissant les droits des personnes titulaires de telles demandes;
- c) la décision ne bénéficie pas à une personne physique ou morale, une entité ou un organisme inscrit sur la liste figurant en annexe; et
- d) la reconnaissance de la décision n'est pas contraire à l'ordre public de l'État membre concerné.
- L'État membre concerné informe les autres États membres et la Commission de toute autorisation accordée en vertu du présent paragraphe.
- 5. Le paragraphe 1 n'interdit pas à une personne physique ou morale, à une entité ou à un organisme inscrit sur la liste figurant en annexe d'effectuer un paiement dû au titre d'un contrat ou d'un accord conclu, ou d'une obligation contractée, avant la date à laquelle cette personne physique ou morale, cette entité ou cet organisme a été inscrit sur ladite liste, dès lors que l'État membre concerné s'est assuré que le paiement n'est pas reçu, directement ou indirectement, par une personne physique ou morale, une entité ou un organisme visé au paragraphe 1.
- 6. Le paragraphe 2 ne s'applique pas aux majorations de comptes gelés effectuées sous la forme:
- a) d'intérêts ou d'autres rémunérations de ces comptes;
- b) de paiements dus en vertu de contrats ou d'accords conclus ou d'obligations contractées avant la date à laquelle ces comptes ont été soumis aux mesures prévues aux paragraphes 1 et 2; ou
- c) de paiements dus en vertu de décisions judiciaires, administratives ou arbitrales rendues dans l'Union ou exécutoires dans l'État membre concerné, à condition que ces intérêts, autres rémunérations et paiements continuent de faire l'objet des mesures prévues au paragraphe 1.

#### Article 4

- 1. Par dérogation à l'article 3, paragraphes 1 et 2, les autorités compétentes des États membres peuvent autoriser le déblocage de certains fonds ou ressources économiques gelés, ou la mise à disposition de certains fonds ou ressources économiques, dans les conditions qu'elles jugent appropriées, après avoir établi que la fourniture de ces fonds ou ressources économiques est nécessaire à des fins humanitaires, telles que l'acheminement d'une assistance ou la facilitation de cet acheminement, y compris en ce qui concerne les fournitures médicales et les denrées alimentaires ou le transfert de travailleurs humanitaires et de l'aide connexe, ou à des fins d'évacuation.
- 2. L'État membre concerné informe les autres États membres et la Commission de toutes les autorisations accordées en vertu du présent article dans un délai de quatre semaines suivant l'autorisation.

#### Article 5

- 1. Le Conseil, statuant à l'unanimité sur proposition d'un État membre ou du haut représentant, établit la liste qui figure à l'annexe et la modifie.
- 2. Le Conseil communique les décisions visées au paragraphe 1, y compris les motifs de son inscription sur la liste, à la personne physique ou morale, à l'entité ou à l'organisme concerné, soit directement si son adresse est connue, soit par la publication d'un avis, en donnant à cette personne physique ou morale, cette entité ou cet organisme la possibilité de présenter des observations.
- 3. Lorsque des observations sont formulées, ou lorsque de nouveaux éléments de preuve substantiels sont produits, le Conseil revoit les décisions visées au paragraphe 1 et en informe la personne physique ou morale, l'entité ou l'organisme concerné en conséquence.

#### Article 6

- 1. L'annexe indique les motifs de l'inscription sur la liste des personnes physiques ou morales, des entités ou des organismes visés aux articles 2 et 3.
- 2. L'annexe contient, si elles sont disponibles, les informations nécessaires à l'identification des personnes physiques ou morales, des entités ou des organismes concernés. Pour les personnes physiques, ces informations peuvent comprendre les noms, prénoms et les pseudonymes, la date et le lieu de naissance, la nationalité, les numéros du passeport et de la carte d'identité, le sexe, l'adresse, si elle est connue, ainsi que la fonction ou la profession. En ce qui concerne les personnes morales, les entités ou les organismes, ces informations peuvent comprendre la ou les dénominations, le lieu et la date d'enregistrement, le numéro d'enregistrement et l'adresse professionnelle.

## Article 7

- 1. Le Conseil et le haut représentant traitent les données à caractère personnel afin de s'acquitter des tâches qui leur incombent en vertu de la présente décision, en particulier:
- a) en ce qui concerne le Conseil, pour élaborer des modifications de l'annexe et procéder à ces modifications;

## **▼**<u>B</u>

- b) en ce qui concerne le haut représentant, pour élaborer des modifications de l'annexe.
- 2. Le Conseil et le haut représentant sont autorisés à traiter, s'il y a lieu, les données pertinentes relatives aux infractions pénales commises par les personnes physiques figurant sur la liste, et aux condamnations pénales ou aux mesures de sûreté concernant ces personnes, dans la seule mesure où ce traitement est nécessaire à l'élaboration de l'annexe.
- 3. Aux fins de la présente décision, le Conseil et le haut représentant sont désignés comme étant «responsables du traitement» au sens de l'article 3, point 8), du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil (¹), pour faire en sorte que les personnes physiques concernées puissent exercer leurs droits au titre dudit règlement.

#### Article 8

Il n'est fait droit à aucune demande à l'occasion de tout contrat ou toute opération dont l'exécution a été affectée, directement ou indirectement, en tout ou en partie, par les mesures imposées en vertu de la présente décision, y compris à des demandes d'indemnisation ou à toute autre demande de ce type, telle qu'une demande de compensation ou une demande à titre de garantie, notamment une demande visant à obtenir la prorogation ou le paiement d'une garantie ou d'une contre-garantie, notamment financière, quelle qu'en soit la forme, présentée par:

- a) des personnes physiques ou morales, des entités ou des organismes désignés inscrits sur la liste figurant en annexe;
- b) toute personne physique ou morale, toute entité ou tout organisme agissant par l'intermédiaire ou pour le compte de l'une des personnes physiques ou morales, de l'une des entités ou de l'un des organismes visés au point a).

#### Article 9

Afin que les mesures énoncées dans la présente décision aient le plus grand impact possible, l'Union encourage les États tiers à adopter des mesures restrictives analogues à celles prévues dans la présente décision.

## **▼**<u>M3</u>

## Article 10

La présente décision est applicable jusqu'au 8 décembre 2023 et fait l'objet d'un suivi constant. Les mesures énoncées aux articles 2 et 3 s'appliquent à l'égard des personnes physiques et morales, des entités et des organismes dont la liste figure à l'annexe jusqu'au ► M5 8 décembre 2023 ◀.

## **▼**B

#### Article 11

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au Journal officiel de l'Union européenne.

<sup>(</sup>¹) Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).

## Liste des personnes physiques et morales, des entités et des organismes visés aux articles 2 et 3

## A. Personnes physiques

▼	M1	

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
V <u>M5</u>	1.	Alexander (Alexandr) Petrovich KALASHNIKOV	Александр Петрович КАЛАШНИКОВ (en caractères cyrilliques)	Fonction(s): ancien directeur du service pénitentiaire fédéral russe  Date de naissance: 27.1.1964  Lieu de naissance: Tatarsk, région/oblast de Novosibirsk, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie)  Nationalité: russe  Sexe: masculin	Alexander Petrovich Kalashnikov était le directeur du service pénitentiaire fédéral russe du 8 octobre 2019 au 25 novembre 2021. En cette qualité, il a supervisé toutes les activités du service pénitentiaire fédéral russe. En tant que directeur du service pénitentiaire fédéral russe, il était responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris des arrestations et détentions arbitraires. Dans le cadre de l'affaire Alexeï Navalny, alors que M. Navalny était en convalescence en Allemagne (septembre 2020-janvier 2021) — après avoir été empoisonné par un agent neurotoxique du groupe Novichok —, le 28 décembre 2020, le service pénitentiaire fédéral russe a exigé qu'il se présente immédiatement à un agent de probation ou, sinon, qu'il soit emprisonné pour non-respect des conditions d'une condamnation avec sursis pour fraude. En 2018, la Cour européenne des droits de l'homme avait considéré que cette condamnation était arbitraire et injuste. Le 17 janvier 2021, sur ordre d'Alexander Kalashnikov, des agents du service pénitentiaire fédéral russe ont placé Alexeï Navalny en détention à son arrivée à l'aéroport de Moscou.  L'arrestation d'Alexeï Navalny se fonde sur une décision du tribunal de Khimki, elle-même prise à la demande du service pénitentiaire fédéral russe. Fin décembre 2020, le service pénitentiaire fédéral russe avait déjà demandé qu'un tribunal convertisse la condamnation avec sursis d'Alexeï Navalny en une peine de prison. Le 17 février 2021, la Cour européenne des droits de l'homme a ordonné au gouvernement de la Fédération de Russie de libérer Alexeï Navalny.	2.3.2021
▼ <u>M1</u>	2.	Alexander (Alexandr) Ivanovich BASTRYKIN	Александр Иванович БАСТРЫКИН	Fonction(s): président du comité d'enquête de la Fédération de Russie  Date de naissance: 27.8.1953	Alexander Ivanovich Bastrykin est le président du comité d'enquête de la Fédération de Russie (ci-après dénommé «comité») depuis janvier 2011 (et président faisant fonction d'octobre à décembre 2010). En cette qualité, il supervise toutes les activités du comité. Officiellement, le comité est présidé par le président russe. En sa qualité de président du comité, Alexander Bastrykin est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris des arrestations et détentions arbitraires.	2 mars 2021

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
			Lieu de naissance: Pskov, République socialiste fédéra- tive soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Nationalité: russe Sexe: masculin	Alexander Bastrykin est responsable des campagnes massives et systématiques de répression organisées par le comité à l'encontre de l'opposition russe, ciblant ses membres et menant des enquêtes sur ces derniers. Le 29 décembre 2020, le comité a lancé une enquête visant Alexeï Navalny, figure de l'opposition, l'accusant de fraude à grande échelle. Alexeï Navalny et d'autres ont publié des articles sur le fait qu'Alexander Bastrykin était propriétaire de la société immobilière tchèque LAW Bohemia dans les années 2000.	
3.	Igor Viktorovich KRASNOV	Игорь Викторович КРАСНОВ	Fonction(s): procureur général de la Fédération de Russie Date de naissance: 24.12.1975 Lieu de naissance: Arkhangelsk, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Nationalité: russe Sexe: masculin	Igor Krasnov est le procureur général de la Fédération de Russie depuis le 22 janvier 2020, et ancien vice-président du comité d'enquête de la Fédération de Russie. En sa qualité de procureur général, il supervise les activités des parquets de la Fédération de Russie, des parquets spéciaux et du parquet militaire. En sa qualité de procureur général, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris les détentions arbitraires de manifestants, et de la répression massive et systématique de la liberté de réunion pacifique et d'association et de la liberté d'opinion et d'expression.  Avant les manifestations du 23 janvier 2021, le bureau du procureur général a prévenu que les participants seraient tenus pour responsables. En outre, le bureau du procureur général a exigé que le Service fédéral de supervision des communications, des technologies de l'information et des médias de masse (Roskomnadzor) restreigne l'accès aux sites internet de l'opposition et à ses comptes sur les réseaux sociaux qui contenaient des informations sur les rassemblements prévus des partisans d'Alexeï Navalny. Le 29 janvier 2021, le bureau du procureur général a une nouvelle fois exigé que Roskomnadzor limite l'accès aux sites internet de l'opposition et à ses comptes sur les réseaux sociaux, cette fois en prévision des manifestations pro-Navalny des 30 et 31 janvier 2021. Des avertissements ont été envoyés à des entreprises de l'internet (Facebook, TikTok, Twitter, Google, groupe Mail.ru). Le bureau du procureur général a également annoncé que les personnes prenant part aux manifestations feraient l'objet de poursuites.  Le parquet général a appuyé la demande présentée par le service pénitentiaire fédéral russe de convertir la condamnation avec sursis d'Alexeï Navalny dans une affaire de fraude alléguée en peine de prison. Bien que sa condamnation dans cette affaire ait été considérée comme arbitraire et injuste par la Cour européenne des droits de l'homme en 2018, Alexeï Navalny a été arrêté à son arrivée à	2 mars 2021

# **▼**<u>M1</u>

**▼**<u>M3</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
4.	Viktor Vasilievich (Vasilyevich) ZOLOTOV	Виктор Васильевич ЗОЛОТОВ	Fonction(s): directeur du Service fédéral des troupes de la garde nationale de la Fédé- ration de Russie (Rosgvardia) Date de naissance: 27.1.1954 Lieu de naissance: Sasovo, République socialiste fédéra- tive soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Nationalité: russe Sexe: masculin	Viktor Zolotov est le directeur du Service fédéral des troupes de la garde nationale de la Fédération de Russie (Rosgvardia) depuis le 5 avril 2016 et est dès lors commandant en chef des troupes de la garde nationale de la Fédération de Russie ainsi que le commandant de l'OMON – détachement mobile à vocation particulière intégré au Rosgvardia. En cette qualité, il supervise toutes les activités des troupes du Rosgvardia et de l'OMON. En sa qualité de directeur de Rosgvardia, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris des arrestations et détentions arbitraires et des violations massives et systématiques de la liberté de réunion pacifique et d'association, en particulier en raison de la répression violente de protestations et de manifestations.	2.3.2021
				Le Rosgvardia a été déployé pour réprimer les manifestations pro-Navalny des 23 janvier et 21 avril 2021 et de nombreux officiers de l'OMON et de la garde nationale auraient eu recours à la brutalité et à la violence contre des manifestants. Des dizaines de journalistes ont été la cible d'agressions par les forces de sécurité, notamment la correspondante de Meduza, Kristina Safronova, qui a été frappée par un agent de l'OMON, et la journaliste de la Novaya Gazeta, Yelizaveta Kirpanova, qui a perdu du sang après avoir été frappée à la tête par une matraque. Lors des manifestations du 23 janvier 2021, les forces de sécurité ont arbitrairement placé en détention plus de 300 mineurs.	
5.	ZHU Hailun	朱海仑 (en chinois)	Fonction(s): membre du 13° Congrès national du peuple de la République populaire de Chine (siégeant de 2018 à 2023) représentant la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR); membre du comité de surveillance et des affaires judiciaires du Congrès national du peuple (depuis le 19 mars 2018).	Ancien secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR) et ancien secrétaire adjoint du comité du parti de la XUAR (de 2016 à 2019). Ancien chef adjoint du comité permanent du 13° Congrès du peuple de la XUAR, un organe législatif régional (de 2019 au 5 février 2021 mais encore actif au moins jusqu'en mars 2021). Membre du 13° Congrès national du peuple de la République populaire de Chine (siégeant de 2018 à 2023) représentant la XUAR. Membre du comité de surveillance et des affaires judiciaires du Congrès national du peuple depuis le 19 mars 2018.	22.3.2021

**▼**<u>M3</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
				Date de naissance: janvier 1958 Lieu de naissance: Lianshui, Jiangsu (Chine) Nationalité: chinoise Sexe: masculin	En sa qualité de secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la XUAR (de 2016 à 2019), Zhu Hailun était responsable du maintien de la sécurité intérieure et de l'ordre dans la XUAR. À ce titre, il occupait une fonction politique essentielle, étant chargé de superviser et de mettre en œuvre un programme de surveillance, de détention et d'endoctrinement à grande échelle ciblant les Ouïgours et les personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes. Zhu Hailun a été décrit comme «l'architecte» de ce programme. Il est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier des détentions arbitraires à grande échelle dont ont été victimes des Ouïgours et des personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes.	
					En sa qualité de chef adjoint du comité permanent du 13° Congrès du peuple de la XUAR (de 2019 au 5 février 2021), Zhu Hailun a continué à exercer une influence décisive dans la XUAR, où le programme de surveillance, de détention et d'endoctrinement à grande échelle ciblant les Ouïgours et les personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes continue de s'appliquer.	
<b>▼</b> <u>M5</u>						
	6.	WANG Junzheng	王君正 (en caractères chinois)	Fonction(s): secrétaire du parti du Parti communiste chinois (PCC) dans la région autonome du Tibet (RAT); Ancien secrétaire du parti au sein du Corps de production et de construction du Xinjiang (Xinjiang Production and Construction Corps) (XPCC) et secrétaire adjoint du comité du parti de la région autonome ouïgoure du Xinjiang de la Chine; commissaire politique de la XPCC et PDG du Groupe Chine Xinjiang  Date de naissance: mai 1963  Lieu de naissance: Linyi, Shandong (Chine)  Nationalité: chinoise  Sexe: masculin	Secrétaire du parti du Parti communiste chinois (PCC) dans la région autonome du Tibet (RAT) depuis octobre 2021. Ancien secrétaire du parti au sein du Corps de production et de construction du Xinjiang (XPCC) et secrétaire adjoint du comité du parti de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR) de la Chine d'avril 2020 à octobre 2021, ainsi que commissaire politique de la XPCC de mai 2020 à octobre 2021. Ancien secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la XUAR de février 2019 à septembre 2020. Par ailleurs, Wang Junzheng a occupé d'autres postes de haut rang au sein du XPCC.  Le XPCC est une organisation gouvernementale économique et paramilitaire de la XUAR, qui exerce l'autorité administrative dans le Xinjiang et y contrôle les activités économiques.  En sa qualité de secrétaire du parti et de commissaire politique du XPCC, Wang Junzheng a participé à la supervision de toutes les politiques que le XPCC met en œuvre. À ce titre, il a été responsable de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier de détentions arbitraires et de traitements dégradants à grande échelle dont ont été victimes des Ouïgours et des personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes, ainsi que de violations systématiques de leur liberté de religion ou de conviction, en lien, entre autres, avec la mise en œuvre, par le XPCC, d'un programme de surveillance, de détention et d'endoctrinement à grande échelle ciblant les Ouïgours et les personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes.	22.3.2021

**▼**<u>M5</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
					Il a également été responsable du travail forcé systématique, en particulier dans les champs de coton, d'Ouïgours et de personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes, organisé par le XPCC.  En sa qualité de secrétaire adjoint du comité du parti du XUAR, Wang Junzheng a participé à la supervision de toutes les politiques sécuritaires mises en œuvre dans le Xinjiang, y compris du programme susmentionné ciblant les Ouïgours et les personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes. En sa qualité de secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la XUAR de février 2019 à septembre 2020, Wang Junzheng était responsable du maintien de la sécurité intérieure et de l'ordre dans la XUAR. À ce titre, il occupait une fonction politique essentielle, étant chargé de superviser et de mettre en œuvre le programme en question.	
<b>▼</b> <u>M2</u>						
	7.	WANG Mingshan	王明山 (en chinois)	Fonction(s): membre du comité permanent du comité du parti de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR) et secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la XUAR	Membre du comité permanent du comité du parti de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR) et secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la XUAR depuis septembre 2020. Ancien directeur et secrétaire adjoint du parti du bureau de la sécurité publique du Xinjiang (XPSB) entre 2017 et janvier 2021.	22.3.2021
				Date de naissance: janvier 1964		
				Lieu de naissance: Wuwei, Gansu (Chine)		
				Nationalité: chinoise Sexe: masculin		
					En sa qualité de secrétaire du comité des affaires politiques et juridiques de la XUAR depuis septembre 2020, Wang Mingshan est responsable du maintien de la sécurité intérieure et de l'ordre dans la XUAR. À ce titre, il occupe une fonction politique essentielle, étant chargé de superviser un programme de surveillance, de détention et d'endoctrinement à grande échelle ciblant les Ouïgours et les personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes.	

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
				En sa qualité d'ancien directeur et secrétaire adjoint du parti du XPSB (de 2017 à janvier 2021), il occupait un poste clé dans l'appareil de sécurité du Xinjiang et était directement responsable de la mise en œuvre du programme susmentionné. En particulier, le XPSB a déployé la «plateforme intégrée d'opérations conjointes», un programme de big data utilisé pour suivre des millions de Ouïgours dans la région du Xinjiang et signaler ceux considérés comme représentant une «menace potentielle», à envoyer dans des camps de détention.  Dans ses fonctions actuelles et de par celles qu'il avait exercées précédemment, Wang Mingshan est responsable de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier de détentions arbitraires et de traitements dégradants à grande échelle dont ont été victimes des Ouïgours et des personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes, ainsi que de violations systématiques de leur liberté de religion ou de conviction.	
8.	CHEN Mingguo	陈明国 (en chinois)	Fonction(s): directeur du bureau de la sécurité publique du Xinjiang (XPSB) et vice-président du gouvernement populaire de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR)  Date de naissance: octobre 1966  Lieu de naissance: Yilong, Sichuan (Chine)  Nationalité: chinoise  Sexe: masculin	Directeur du bureau de la sécurité publique du Xinjiang (XPSB) depuis janvier 2021 et vice-président du gouvernement populaire de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR).	22.3.2021

**▼**<u>M2</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
					En sa qualité de directeur du XPSB, Chen Mingguo occupe un poste clé dans l'appareil de sécurité du Xinjiang et participe directement à la mise en œuvre d'un programme de surveillance, de détention et d'endoctrinement à grande échelle ciblant les Ouïgours et les personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes. En particulier, le XPSB a déployé la «plateforme intégrée d'opérations conjointes», un programme de big data utilisé pour suivre des millions de Ouïgours dans la région du Xinjiang et signaler ceux considérés comme représentant une «menace potentielle», à envoyer dans des camps de détention. Chen Mingguo est, à ce titre, responsable de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier de détentions arbitraires et de traitements dégradants dont ont été victimes des Ouïgours et des personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes, ainsi que de violations systématiques de leur liberté de religion ou de conviction.	
▼ <u>M5</u>	9.	JONG Kyong-thaek (alias CHO'NG, Kyo'ng-t'aek)	정경택 (en caractères coréens)	Fonction(s): directeur du Bureau de politique générale de l'armée populaire de Corée; ancien ministre de la sûreté de l'État de la Répu- blique populaire démocra- tique de Corée (RPDC) Date de naissance: entre le 1.1.1961 et le 31.12.1963 Nationalité: République populaire démocratique de Corée (RPDC) Sexe: masculin	Jong Kyong-thae est le directeur du Bureau de politique générale de l'armée populaire de Corée. Il a été ministre de la sûreté de l'État de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) de 2017 à 2022. Le ministère de la sûreté de l'État de la RPDC est l'une des principales institutions chargées de mettre en œuvre les politiques de sécurité répressives de la RPDC, qui visent avant tout à identifier et éliminer les dissidents politiques, l'afflux d'informations "subversives" provenant de l'étranger et toute autre conduite considérée comme faisant peser une menace politique grave sur le système politique et ses dirigeants.  En sa qualité d'ancien ministre de la sûreté de l'État, Jong Kyong-thaek est responsable de violations graves des droits de l'homme en RPDC, en particulier d'actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'exécutions et d'assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, de disparitions forcées de personnes et d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que d'un recours répandu au travail forcé et de violences sexuelles à l'égard des femmes.	22.3.2021

**▼**<u>M5</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
	10.	RI Yong Gil (alias RI Yong Gi, RI Yo'ng-kil, YI Yo'ng-kil)	리영길 (en caractères coréens)	Fonction(s): ministre de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) Grade: vice-maréchal Date de naissance: 1955 Nationalité: République populaire démocratique de Corée (RPDC) Sexe: masculin	Ri Yong Gil est le ministre de la défense nationale de la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Il a été ministre de la sécurité sociale de janvier 2021 à juin ou juillet 2021. Il a été chef d'état-major des armées de l'armée populaire coréenne de 2018 à janvier 2021. Il a été promu vice-maréchal de l'armée populaire coréenne le 14 avril 2022.  En sa qualité de ministre de la défense nationale, Ri Yong Gil est responsable de graves violations des droits de l'homme, y compris par des membres du commandement de la sécurité militaire et d'autres unités de l'armée populaire coréenne.  Le ministère de la sécurité sociale de la RPDC (anciennement connu sous le nom de ministère de la sécurité populaire ou ministère de la sécurité publique) et le commandement de la sécurité militaire sont les principales institutions chargées de mettre en œuvre les politiques de sécurité répressives de la RPDC, consistant notamment à interroger et les personnes qui fuient "illégalement" la RPDC et leur infliger des peines. En particulier, le ministère de la sécurité sociale est chargé de gérer, par l'intermédiaire de son bureau correctionnel, les camps de prisonniers et les camps de travail de courte durée, où les prisonniers/détenus font l'objet de privations délibérées de nourriture et d'autres traitements inhumains.  En sa qualité d'ancien ministre de la sécurité sociale, Ri Yong Gil est responsable de violations graves des droits de l'homme en RPDC, en particulier d'actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'exécutions et d'assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, de disparitions forcées de personnes et d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que d'un recours répandu au travail forcé et de violences sexuelles à l'égard des femmes. En sa qualité d'ancien chef d'état-major des armées de l'armée populaire coréenne, Ri Yong Gil est également responsable des graves violations généralisées des droits de l'homme commises par l'armée populaire coréenne.	22.3.2021
<u>M3</u>						
<u>M5</u>						
	12.	Abderrahim AL-KANI (alias Abdul-Rahim AL-KANI, Abd-al-Rahim AL-KANI, Abdel Rahim KHALIFA Abdel Rahim AL-SHAQAQI)	عبد الرحيم الكاني (en caractères arabes)	Fonction(s): membre de la milice Kaniyat Date de naissance: 7.9.1997 Nationalité: libyenne Numéro de passeport: PH3854LY	Abderrahim Al-Kani est un membre clé de la milice Kaniyat et il est le frère du chef de la milice Kaniyat, Mohammed Khalifa Al-Khani (décédé en juillet 2021). La milice Kaniyat a contrôlé la ville libyenne de Tarhuna entre 2015 et juin 2020.	22.3.2021

**▼**<u>M5</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
				Numéro de pièce d'identité: 119970331820 Sexe: masculin	Abderrahim Al-Kani est chargé de la sécurité intérieure pour la milice Kaniyat. En cette qualité, il est responsable de violations graves des droits de l'homme en Libye, en particulier d'assassinats extrajudiciaires et de disparitions forcées de personnes entre 2015 et juin 2020 à Tarhuna.  Abderrahim Al-Kani et la milice Kaniyat ont fui Tarhuna au début du mois de juin 2020 pour rejoindre l'est de la Libye. Depuis lors, plusieurs charniers attribués à la milice Kaniyat ont été découverts à Tarhuna.	
<u>M3</u>						
	13.	Aiub Vakhaevich KATAEV (alias Ayubkhan Vakhaevich KATAEV)	Аюб Вахаевич КАТАЕВ (alias Аюбхан Вахаевич КАТАЕВ) (en russe)	Fonction(s): ancien chef de service au ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie dans la ville d'Argoun (République de Tchétchénie) Date de naissance: 1.12.1980 ou 1.12.1984 Nationalité: russe Sexe: masculin	Chef de service au ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie dans la ville d'Argoun (République de Tchétchénie) jusqu'en 2018.  En sa qualité de chef de service au ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie à Argoun, Aiub Kataev a supervisé les activités des antennes locales de la sécurité de l'État et de la police. À ce titre, il a supervisé personnellement les persécutions massives et systématiques perpétrées en Tchétchénie, qui ont commencé en 2017. La répression s'exerce à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI), des personnes présumées appartenir à des groupes LGBTI et d'autres personnes soupçonnées d'être des opposants au dirigeant de la République de Tchétchénie, Ramzan Kadyrov. Aiub Kataev et les forces précédemment placées sous son commandement sont responsables de graves violations des droits de l'homme en Russie, en particulier d'actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que d'exécutions et d'assassinats extrajudiciaires ou arbitraires.  Selon de nombreux témoins, Aiub Kataev a personnellement supervisé et pris part à des actes de torture à l'encontre de détenus.	22.3.2021
	14.	Abuzaid (Abuzayed) Dzhandarovich VISMU- RADOV	Абузайд Джанда- рович ВИСМУ- РАДОВ (en russe)	Fonction(s): ancien commandant de l'équipe «Terek» au sein de l'unité d'intervention rapide spéciale (SOBR), vice-Premier ministre de la République de Tchétchénie, garde du corps non officiel du dirigeant de la République de Tchétchénie, Ramzan Kadyrov	Ancien commandant de l'équipe «Terek» au sein de l'unité spéciale d'intervention rapide (SOBR). Depuis le 23 mars 2020, vice-Premier ministre de la République de Tchétchénie. Garde du corps non officiel du dirigeant de la République de Tchétchénie, Ramzan Kadyrov.	22.3.2021

**▼**<u>M3</u>

**▼**<u>M2</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
			Date de naissance: 24.12.1975	Abuzaid Vismuradov a été le commandant du détachement «Terek» au sein de la SOBR de mars 2012 à mars 2020. À ce titre, il a supervisé personnellement les persécutions massives et systématiques perpétrées en Tchétchénie depuis 2017. La répression s'exerce à l'encontre des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI), des personnes présumées appartenir à des groupes LGBTI et d'autres personnes soupçonnées d'être des opposants au dirigeant de la République de Tchétchénie, Ramzan Kadyrov.	
			Lieu de naissance: Akhmat-Yurt/Khosi-Yurt, ancienne République socia- liste soviétique autonome (RSSA) de Tchét-	Abuzaid Vismuradov et l'unité "Terek" précédemment placée sous son commandement sont responsables de graves violations des droits de l'homme en Russie, en particulier d'actes de torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que d'exécutions et d'assassinats extrajudiciaires et arbitraires.	
			chénie-Ingouchie, maintenant République de Tchétchénie (Fédération de Russie) Nationalité: russe Sexe: masculin	Selon de nombreux témoins, Abuzaid Vismuradov a personnellement supervisé et pris part à des actes de torture à l'encontre de détenus. Il est un proche collaborateur de Ramzan Kadyrov, le dirigeant de la République de Tchétchénie, qui mène depuis de nombreuses années une campagne de répression contre ses opposants politiques.	
5.	Gabriel Moses LOKUJO	-	Fonction(s): général de division des Forces de défense populaires du Soudan du Sud (FDPSS)  Nationalité: sud-soudanaise  Sexe: masculin	Général de division des Forces de défense populaires du Soudan du Sud (FDPSS).  Gabriel Moses Lokujo est responsable de graves violations des droits de l'homme au Soudan du Sud, en particulier d'exécutions et d'assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.  En mai 2020, trois officiers de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition (APLS-O) ont été enlevés et exécutés sur ordre du général de division Lokujo.  Le général de division Lokujo a fait défection de l'ALPS-O en septembre 2020	22.3.2021
				Le général de division Lokujo a fait défection de l'ALPS-O en septembre 2020 pour se rallier aux FDPSS et il est responsable des heurts qui ont suivi dans le centre de formation de Moroto dans le sud de l'Équatoria central. À la suite de ces heurts, plusieurs morts et blessés ont été signalés de part et d'autre au cours du dernier trimestre de 2020 et des civils ont également été déplacés, surtout dans le comté de Kajo Keji, dans l'État d'Équatoria central. Les troupes du général de division Lokujo sont restées dans la zone, où de nouveaux affrontements ont été signalés et où la sûreté et la sécurité de la population civile continuent d'être menacées.	

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
M5 16.	Dimitriy (Dimitry, Dmitri, Dmitry) Valerievich UTKIN	Дмитрий Валерьевич Уткин (en caractères russes)	Fonction(s): fondateur et commandant du groupe Wagner Grade: lieutenant-colonel (réserve) Nom de code: Vagner, Wagner, The Nineth ("Neuvième") Numéro d'identification au sein du groupe Wagner:	Dimitriy Utkin, ancien officier du renseignement militaire russe (GRU), est le fondateur du groupe Wagner et est chargé de coordonner et de planifier des opérations de déploiement des mercenaires du groupe Wagner dans différents pays.  Dans l'exercice de sa fonction de commandement au sein du groupe Wagner, il est responsable de graves atteintes aux droits de l'homme commises par le groupe, dont des actes de torture ainsi que des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.  Cela inclut la torture jusqu'à la mort d'un déserteur syrien par quatre membres du groupe Wagner en juin 2017 dans le gouvernorat de Homs, en Syrie. Selon un ancien membre du groupe Wagner, Dimitriy Utkin a personnellement ordonné que le déserteur soit torturé à mort et que l'acte soit filmé.	13.12.2021
			M-0209  Date de naissance: 1.6.1970 ou 11.6.1970  Lieu de naissance: Asbest, oblast de Sverdlovsk, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie)	le deserteur sont torture à mort et que 1 acte sont filme.	
_			Nationalité: russe Adresse: Pskov, Fédération de Russie Sexe: masculin		
<b>1</b> 4.	Stanislav Evgenievitch DYCHKO	Станислав Евгеньевич Дычко (en russe)	Fonction(s): mercenaire du groupe Wagner Date de naissance: 1990 Nationalité: russe	Stanislav Dychko, ancien employé de la police de Stavropol, est un mercenaire du groupe Wagner.  Avec trois autres mercenaires du groupe Wagner, il a participé à la torture jusqu'à la mort d'un déserteur syrien en juin 2017 dans le gouvernorat de Homs, en Syrie.  Il est donc responsable de graves atteintes aux droits de l'homme en Syrie.	13.12.2021

**▼**<u>M4</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
	18.	Valery (Valeriy) Nikolae- vich ZAKHAROV	Валерий Николаевич Захаров (en russe)	Fonction(s): conseiller pour la sécurité auprès du président de la République centrafricaine (RCA)  Numéro d'identification du groupe Wagner: M-5658  Date de naissance: 12.1.1970  Lieu de naissance: Léningrad, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie)  Nationalité: russe  Sexe: masculin	Valery Zakharov, ancien membre des services russes de sécurité de l'État (FSB), est conseiller pour la sécurité auprès du président de la République centrafricaine (RCA). Il est un personnage clé de la structure de commandement du groupe Wagner et entretient des liens étroits avec les autorités russes.  Compte tenu de sa position influente en RCA et de son rôle dirigeant au sein du groupe Wagner, il est responsable de graves atteintes aux droits de l'homme commises par le groupe Wagner en RCA, dont des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.  Cela inclut le meurtre de trois journalistes russes en 2018, dont la sécurité relevait de la responsabilité de Valery Zakharov.	13.12.2021
<u>M6</u>	19.	Maxim SHUGALEY (Maxim CHOUGALEÏ) alias Maksim SHUGALEI	Максим ШУГАЛЕЙ (en russe)	Fonction(s): président de la Fondation pour la défense des valeurs nationales (FDVN)  Date de naissance: 24.2.1966  Lieu de naissance: Léningrad, ex-URSS (aujourd'hui Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie)  Nationalité: russe  Sexe: masculine  Numéro de passeport ou de carte d'identité:  710508436 (passeport russe)	Maxim Shugaley dirige la Fondation pour la défense des valeurs nationales (FDVN) et travaille directement sous la supervision de Yevgeny Prigozhin, le chef du groupe Wagner. La FDVN est à l'œuvre en tant qu'organe chargé des relations publiques du groupe Wagner et le rôle de Shugaley au sein de cette fondation comprend celui d'orienter des campagnes de propagande et de désinformation en faveur du groupe Wagner, notamment pour améliorer la réputation de Wagner et soutenir son déploiement, ainsi qu'interférer de manière dissimulée pour le compte du groupe Wagner dans les différents pays où le groupe est actif.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste en raison de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans différents pays, notamment la Libye, le Mali et la République centrafricaine.  Shugaley est associé au groupe Wagner et il a pour responsabilité de soutenir et d'encourager les agissements du groupe Wagner par des moyens de propagande et de désinformation en faveur du groupe Wagner.	25.2.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
20.	Aleksandr Grigorievitch MALOLETKO	Александр Григорьевич МАЛОЛЕТКО (en russe)		Aleksandr Grigorievitch Maloletko est un proche collaborateur de Yevgeny Prigozhin. Son action en tant que «défenseur de la patrie» et dirigeant de la «ligue de défense des intérêts des vétérans» a été publiquement saluée par Yevgeny Prigozhin. Il a travaillé comme instructeur du groupe Wagner en République centrafricaine (RCA). Il est associé au groupe Wagner, inscrit sur la liste en raison de graves atteintes aux droits de l'homme commises dans plusieurs pays, y compris la RCA, et porte la responsabilité d'avoir soutenu les agissements du groupe Wagner.	25.2.2023
21.	Konstantin Alexandrovich PIKALOV	Константин Алек- сандрович ПИКАЛОВ (en russe)	Fonction(s): L'un des commandants de la société militaire privée du groupe Wagner en Afrique Date de naissance: 23.7.1968 Nationalité: russe Sexe: masculin	Konstantin Alexsandrovich Pikalov, nom de code «Mazaï» (Mazay), est l'un des dirigeants du groupe Wagner et il est responsable d'activités opérationnelles du groupe Wagner en Afrique, notamment en République centrafricaine (RCA). Il est accusé d'avoir été l'instigateur de l'assassinat de trois journalistes russes en juillet 2018.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA.  Dans l'exercice de sa fonction dirigeante au sein du groupe Wagner, Pikalov est responsable des graves atteintes aux droits de l'homme commises par le groupe Wagner en RCA.	25.2.2023
222.	Dimitri SYTII alias Dimitri SYTYI	Дмитрий СЫТИЙ (en russe)	Fonction(s): Directeur de la Maison russe à Bangui Date de naissance: 23.3.1989 Lieu de naissance: Minsk (Biélorussie) Nationalité: russe Sexe: masculin Adresse: NA-SYTAIA/A1- TANKISTAZ KHRUSTITS- KOGO 62 APT25/ZP- 198217/CI Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie	Dimitri Sytii joue un rôle de premier plan au sein du groupe Wagner en République centrafricaine (RCA) et entretient des liens étroits avec Yevgeny Prigozhin. Il est chargé de mener la politique d'influence du groupe Wagner en RCA. Il est à la tête de la branche locale de la Maison russe, le bras culturel du ministère russe des affaires étrangères.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA.  Compte tenu de sa position influente en RCA et de son rôle dirigeant au sein du groupe Wagner, il est responsable de graves atteintes aux droits de l'homme commises par le groupe Wagner en RCA.	25.2.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
23.	Mikhail Sergeyevich POTEPKIN	Михаил Сергеевич ПОТЕПКИН (en russe)	Fonction(s): directeur de Meroe Gold  Date de naissance: 19.9.1981 ou 29.9.1981  Nationalité: russe  Sexe: masculin  Numéro de passeport: 651697952 (passeport russe)  Adresse: Soudan  Entreprises associées:  Megaline; Concord; IT-  Debugger	Mikhail Potepkin est le directeur de Meroe Gold, une entité servant de couverture aux opérations du groupe Wagner au Soudan, et participe aux activités de M-Invest, la société mère de Meroe. Il a un rôle dirigeant au sein du groupe Wagner au Soudan et entretient des liens étroits avec Yevgeny Prigozhin. Par son affiliation avec l'armée soudanaise, le groupe Wagner s'est assuré d'exploiter l'or soudanais et de l'exporter vers la Russie. Potepkin est associé au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont le Soudan. Par ses activités, il soutient également de telles atteintes commises au Soudan.	25.2.2023
24.	Alexander Alexandrovich IVANOV	Александр Александ- рович ИВАНОВ (en russe)	Fonction(s): représentant des instructeurs du groupe Wagner en République centrafricaine  Date de naissance: 14.6.1960  Nationalité: russe  Sexe: masculin  Adresse: Bangui, République centrafricaine	Alexander Ivanov est le porte-parole du groupe Wagner en République centrafricaine (RCA). Il dirige également l'«Union des officiers pour la sécurité internationale», qui a envoyé des instructeurs militaires russes en RCA. Ces instructeurs sont des mercenaires du groupe Wagner.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA.  En sa qualité de représentant officiel des instructeurs militaires russes, il est impliqué dans les graves atteintes aux droits de l'homme commises par le groupe Wagner en RCA.	25.2.2023

**▼**<u>M6</u>

**▼**<u>M7</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
25.	Vitalii Viktorovitch PERFILEV	Виталий Викторович ПЕРФИЛЬЕВ (en russe)	Date de naissance: 11.9.1983 Lieu de naissance: Novossibirsk, URSS (aujourd'hui Fédération de Russie) Nationalité: russe Adresse: Bangui (République centrafricaine) Sexe: masculin Numéro de passeport: NR 75 2987491 Date de délivrance: 30.3.2016 Date d'expiration: 30.3.2026	Perfilev est le conseiller pour la sécurité auprès du président de la République centrafricaine (RCA). Il est un personnage clé du groupe Wagner en RCA.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA.  Compte tenu de sa position influente en RCA et de son rôle dirigeant au sein du groupe Wagner, il est responsable de graves atteintes aux droits de l'homme commises par le groupe Wagner en RCA.	25.2.2023
26.	Andrei Sergeevich MANDEL	Андрей Сергеевич МАНДЕЛЬ (en russe)	Date de naissance: 2.3.1990 Lieu de naissance: Allemagne Sexe: masculin Numéro de passeport: 753615660	Andrei Mandel dirige M-Invest, une entité servant de couverture aux opérations du groupe Wagner au Soudan, et est impliqué dans sa filiale Meroe Gold. Il a un rôle dirigeant au sein du groupe Wagner au Soudan et entretient des liens étroits avec Yevgeny Prigozhin. Par son étroite affiliation avec l'armée soudanaise, le groupe Wagner s'est assuré d'exploiter l'or soudanais et de l'exporter vers la Russie. Mandel est associé au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont le Soudan. Par ses activités, il soutient également de telles atteintes commises au Soudan.	25.2.2023
27.	Neda Mohammad NADEEM	نداء محمد ندیم (en pachto)	Fonction(s): ministre de l'enseignement supérieur par intérim des talibans Nationalité: afghane Sexe: masculin	Neda Mohammad Nadeem est le ministre de l'enseignement supérieur par intérim des talibans depuis le 22 octobre 2022.  Depuis sa prise de fonction, les talibans ont publié des décrets interdisant aux femmes de fréquenter l'enseignement supérieur dans l'ensemble du pays. Ces décrets privent les femmes de leur droit à l'éducation ainsi que de l'égalité d'accès à l'éducation, en violation du principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.  En sa qualité de ministre de l'enseignement supérieur par intérim des talibans, Neda Mohammad Nadeem est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier de la violation généralisée du droit des femmes à l'éducation et du droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes dans le domaine de l'éducation.	7.3.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
28.	Sheikh Muhammad Khalid HANAFI	شیخ محمد خالد (en pachto)	Fonction(s): ministre de la promotion de la vertu et de la prévention du vice par intérim des talibans  Date de naissance: vers 1970  Lieu de naissance: village de Kolam Shaheed, district de Doabi, province du Nouristan, Afghanistan  Nationalité: afghane  Sexe: masculin	Sheikh Muhammad Khalid Hanafi est le ministre de la promotion de la vertu et de la prévention du vice par intérim des talibans, en remplacement de la ministre des affaires féminines.  ▶ C3 Depuis sa prise de fonction, les talibans ont publié des décrets limitant la liberté et la dignité des femmes et des filles dans l'ensemble du pays, restreignant leur liberté de parole et d'expression, et infligeant de lourdes peines et des violences à ceux qui ne respectent pas les décrets des talibans. ◀  En particulier, au cours de son mandat, des décrets relatifs au port du hijab ont été publiés et des horaires différenciés pour les femmes et les hommes ont été mis en place en ce qui concerne l'utilisation des espaces publics.  En sa qualité de ministre de la promotion de la vertu et de la prévention du vice par intérim des talibans, Sheikh Muhammad Khalid Hanafi est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier de la violation généralisée des droits des femmes, tels que leur liberté d'expression, ainsi que du droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.	7.3.2023
29.	Alexander Georgievich FEDORINOV	Александр Георгиевич ФЕДО- РИНОВ (en russe)	Fonction(s): commandant d'un poste de police à Moscou Grade: lieutenant-colonel Nationalité: russe Sexe: masculin	Le lieutenant-colonel Alexander Georgievich Fedorinov est commandant d'un poste de police à Moscou.  En sa qualité de chef faisant fonction du poste de police, en mars 2022, il a autorisé l'arrestation et la détention arbitraires, ainsi que la torture ultérieure, de femmes manifestant contre la guerre.  • C3 Alexander Georgievich Fedorinov est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, en particulier d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires ainsi que de violences sexuelles et sexistes systématiques.	7.3.2023
30.	Ivan RYABOV	Иван РЯБОВ (en russe)	Fonction(s): agent d'un poste de police à Moscou Nationalité: russe Sexe: masculin	Ivan Ryabov est agent d'un poste de police à Moscou.  Sur les ordres du lieutenant-colonel Alexander Georgievich Fedorinov, il a arbitrairement détenu et torturé des femmes manifestant contre la guerre en mars 2022.  Les victimes déclarent qu'il les a battues, étouffées avec des sacs plastiques et agressées physiquement et verbalement pendant six heures.  ▶ C3 Ivan Ryabov est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, en particulier d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires. ◀	7.3.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
31.	Nikolay Anatolevich KUZNETSOV alias Nikolaj Anatolevich Kuznetsov, Nikolaj Kuznetsov, Nikolay Kuznetsov	Николай Анатольевич Кузнецов (en russe)	Fonction(s): membre des forces armées de la Fédération de Russie, commandant de l'unité des forces spéciales de la division Dzerzhinsky de la Rosgvardia (Service fédéral des troupes de la garde nationale de la Fédération de Russie)  Grade: général de division  Date de naissance: 13.4.1978  Nationalité: russe  Sexe: masculin  Numéro d'identification fiscale: 645407737871	Le général de division Nikolay Anatolevich Kuznetsov est membre des forces armées de la Fédération de Russie et commandant de l'unité des forces spéciales de la division Dzerzhinsky de la Rosgvardia (Service fédéral des troupes de la garde nationale de la Fédération de Russie).  L'unité de Kuznetsov a participé à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie et des membres de son unité ont systématiquement participé à des actes de violence sexuelle et à des viols en Ukraine en mars/avril 2022.  L'ampleur et la gravité des actes de violence sexuelle et sexiste perpétrés dans les zones d'Ukraine occupées par la Russie témoignent d'une «planification à un niveau plus systématique» et du fait que les commandants russes ont connaissance des violences sexuelles commises par le personnel militaire en Ukraine et qu'ils les ont, dans certains cas, «encouragées, voire ordonnées».  En sa qualité de commandant de l'unité, Kuznetsov est responsable de graves violations des droits de l'homme en Ukraine, y compris de violences sexuelles et sexistes systématiques.	7.3.2023
32.	Ramil Rakhmatulovich IBATULLIN	Рамиль Рахматуллович Ибатуллин (en russe)	Fonction(s): membre des forces armées de la Fédération de Russie, ancien commandant de la 90° division blindée de la Garde Grade: colonel  Date de naissance: 22.10.1976  Nationalité: russe Sexe: masculin  Numéro d'identification fiscale: 631409144707  Numéro de personnel des forces armées russes: U-927425	Le colonel Ramil Rakhmatulovich Ibatullin a servi dans les troupes d'occupation russes dans la région du Donbass (2014-2017) et a participé à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie en tant que commandant de la 90° division blindée de la Garde.  En mars 2022, la division sous son commandement a pris part à l'offensive contre Tchernihiv et Kiev. Au cours de l'offensive, des membres de sa division ont commis des actes de violence sexuelle et sexiste contre la population civile ukrainienne.  Après que ces faits ont été rendus publics, le ministre russe de la défense a promu lbatullin au rang de colonel.  Les autorités ukrainiennes ont accusé plusieurs membres de la 90° division blindée de la Garde d'avoir commis des violences sexuelles et sexistes, notamment d'avoir violé une femme enceinte près de Kiev, d'avoir tué un civil après avoir violé sa femme à plusieurs reprises en présence d'un jeune enfant, ainsi que d'avoir participé à des viols collectifs.  L'ampleur et la gravité des actes de violence sexuelle et sexiste perpétrés dans les zones d'Ukraine occupées par la Russie témoignent d'une «planification à un niveau plus systématique» et du fait que les commandants russes ont connaissance des violences sexuelles commises par le personnel militaire en Ukraine et, qu'ils les ont, dans certains cas, «encouragées, voire ordonnées».  Ibatullin est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Ukraine, y compris de violences sexuelles et sexistes systématiques.	7.3.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
33.	Gatluak Nyang HOTH		Fonction(s): commissaire du comté de Mayiandit Nationalité: sud-soudanaise Sexe: masculin	Gatluak Nyang Hoth est commissaire du comté de Mayiandit (État de l'Unité, Soudan du Sud) depuis février 2021.  À ce titre, il a commandé des milices alignées sur le gouvernement qui ont mené des attaques dans le sud de l'État de l'Unité, entre février et mai 2022. Au cours de cette période, des troupes sous son commandement ont eu massivement et systématiquement recours aux violences sexuelles comme tactique de guerre et les ont instrumentalisées pour en faire une récompense et un droit pour les hommes participant au conflit.  En sa qualité de commissaire de comté, Hoth est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme au Soudan du Sud, y compris de violences sexuelles et sexistes systématiques et généralisées.	7.3.2023
34.	Gordon Koang BIEL alias Gordon Koang Char BIEL, Koang Biel CHAR, Koang NYALUALGO		Fonction(s): commissaire du comté de Koch Lieu de naissance: Soudan du Sud Nationalité: sud-soudanaise Sexe: masculin	Gordon Koang Biel est commissaire du comté de Koch (État de l'Unité, Soudan du Sud) depuis février 2021.  À ce titre, il a commandé des milices alignées sur le gouvernement qui ont mené des attaques dans le sud de l'État de l'Unité, entre février et mai 2022. Au cours de cette période, des troupes sous son commandement ont eu massivement et systématiquement recours aux violences sexuelles comme tactique de guerre et les ont instrumentalisées pour en faire une récompense et un droit pour les hommes participant au conflit.  En sa qualité de commissaire de comté, Biel est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme au Soudan du Sud, y compris de violences sexuelles et sexistes systématiques et généralisées.	7.3.2023
35.	Toe UI		Fonction(s): ministre adjoint du ministère de l'intérieur Grade: général de division Nationalité: Myanmar/ Birmanie Sexe: masculin	Le général de division Toe Ui a été nommé ministre adjoint du ministère de l'intérieur le 3 février 2023. Il est l'ancien commandant en second du Bureau du chef des affaires de sécurité militaire (OCMSA). L'OCMSA est responsable de la gestion de centres de détention et d'interrogatoire au Myanmar/en Birmanie et est chargé de la collecte de renseignements.  Le personnel de l'OCMSA placé sous l'autorité d'Ui a recours à la nudité forcée, au viol, aux électrochocs, aux brûlures infligées aux parties génitales et à la violence excessive lors des détentions arbitraires et des interrogatoires d'hommes, de femmes et de membres de la communauté LGBTIQ.  En sa qualité de commandant en second, le général de division Toe Ui est responsable de graves violations des droits de l'homme au Myanmar/en Birmanie, y compris de détentions arbitraires et d'actes de tortures, ainsi que de violences sexuelles et sexistes systématiques et généralisées.	7.3.2023

## **▼**<u>M1</u>

**▼**<u>M8</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
8	36.	Oleg Mikhailovich SVIRI- DENKO	Олег Михайлович СВИРИДЕНКО (en russe)	Fonction(s): vice-ministre de la justice de la Fédération de Russie  Date de naissance: 29.7.1962  Lieu de naissance: Potapovka, district de Buda-Koshelyovsky, région de Gomel, Biélorussie  Nationalité: russe  Sexe: masculin  Numéro fiscal individuel: 772704610955	En tant que vice-ministre de la justice de la Fédération de Russie, Oleg Sviridenko supervise directement le département de la législation et de l'application des lois dans la sphère des organisations non commerciales ainsi que le département de la protection des intérêts nationaux contre l'influence extérieure, qui sont chargés de faire appliquer la législation sur les «agents de l'étranger», y compris le pouvoir de décider des inscriptions sur la liste des «agents de l'étranger».  La législation sur les «agents de l'étranger» a été au cœur d'une vague de lois répressives qui répriment la société civile indépendante, les médias et les personnes dissidentes, violant ainsi leur liberté d'opinion et d'expression. Par suite, des centaines d'ONG et de personnes, de nombreuses personnalités de la société civile russe et des opposants politiques au Kremlin, dont Vladimir Kara-Murza, ont été inscrits sur la liste des «agents de l'étranger» relevant directement de la responsabilité de M. Sviridenko, au sein du ministère de la justice de la Fédération de Russie.  Par conséquent, M. Sviridenko est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	5.6.2023
	37.	Andrei Andreevich ZADA-CHIN	Андрей Андреевич ЗАДАЧИН (en russe)	Fonction(s): enquêteur au sein de l'unité principale d'enquête du comité d'enquête de la Fédération de Russie; commandant Date de naissance: 22.8.1990 Nationalité: russe Sexe: masculin Numéro fiscal individuel: 771577190559	En sa qualité d'enquêteur au sein de l'unité principale d'enquête du comité d'enquête de la Fédération de Russie, Zadachin a émis une accusation pénale motivée par des considérations politiques à l'encontre de Vladimir Kara-Murza. Il a, en outre, demandé au tribunal la mise en détention de M. Kara-Murza et a fourni un témoignage en ce sens devant le tribunal.  M. Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un	5.6.2023

► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
		outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	
Данила Юрьевич МИХЕЕВ (en russe)	Fonction(s): directeur de l'organisation sans but lucratif «Independent expert» Date de naissance: 1.3.1999 Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie Nationalité: russe Sexe: masculin Numéro fiscal individuel: 771577190559	Danila Mikheev sert de «témoin expert» au gouvernement russe dans le cadre de procédures judiciaires à motivation politique. Il est intervenu en qualité d'expert dans l'affaire judiciaire à motivation politique portée contre Vladimir Kara-Murza. Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, par ses activités, il est responsable d'avoir soutenu de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	5.6.2023
]		Данила Юрьевич МИХЕЕВ (en russe)  Fonction(s): directeur de l'organisation sans but lucratif «Independent expert» Date de naissance: 1.3.1999 Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie Nationalité: russe Sexe: masculin Numéro fiscal individuel:	оutil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.  Danila Mikheev sert de «témoin expert» au gouvernement russe dans le cadre de procédures judiciaires à motivation politique portée contre Vladimir Kara-Murza.  Darie de naissance: 1.3.1999 Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie Nationalité: russe Sexe: masculin Numéro fiscal individuel: 771577190559  Aitonalité: russe Sexe: masculin Numéro fiscal individuel: 771577190559  Darie de responsable de graves violations graves des droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violation politique portée contre dus eté engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire n'es position à le garere d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utils le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, par ses activités, il est responsable d'avoir soutenu de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
39.	Denis Vladimirovich KOLESNIKOV	Денис Владимирович КОЛЕСНИКОВ (en russe)	Fonction(s): chef du département d'enquête du comité d'enquête de la Fédération de Russie; grade de lieutenant général  Date de naissance: 29.6.1976  Nationalité: russe  Sexe: masculin	En sa qualité de chef du département d'enquête du comité d'enquête de la Fédération de Russie, Kolesnikov a donné l'autorisation d'émettre une accusation pénale motivée par des considérations politiques à l'encontre de Vladimir Kara-Murza. Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, de par sa fonction, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	5.6.2023
40.	Diana Igorevna MISH-CHENKO (Nom de jeune fille: GARIPOVA)	Диана Игоревна МИЩЕНКО (en russe)	Fonction(s): juge au tribunal du district de Khamovniki à Moscou Date de naissance: 12.5.1977 Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie Nationalité: russe Sexe: féminin	En sa qualité de juge au tribunal du district de Khamovniki à Moscou, Diana Mishchenko est impliquée dans l'action en justice à motivation politique engagée contre Vladimir Kara-Murza. Elle a prononcé une peine visant à approuver l'arrestation administrative de Kara-Murza pendant 15 jours.  Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil	5.6.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
				courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.	
				Par conséquent, elle est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	
41.	Elena Anatolievna LENS- KAYA	Елена Анатольевна ЛЕНСКАЯ (en russe)	Fonction(s): juge au tribunal du district de Basmaniy à Moscou  Date de naissance: 22.1.1979  Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie  Nationalité: russe  Sexe: féminin  Numéro fiscal individuel: 770905658030	En sa qualité de juge au tribunal du district de Basmaniy à Moscou, Elena Lenskaya est impliquée dans l'action en justice à motivation politique engagée contre Vladimir Kara-Murza. Elle a rendu le jugement visant à approuver l'arrestation de Kara-Murza pour deux mois.  Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, elle est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	5.6.2023
42.	Ilya Pavlovich KOZLOV	Илья Павлович КОЗЛОВ (en russe)	Fonction: juge au tribunal de la ville de Moscou  Date de naissance: 17.10.1973  Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie  Nationalité: russe  Sexe: masculin	En sa qualité de juge au tribunal de la ville de Moscou, M. Kozlov est impliqué dans l'action en justice à motivation politique engagée contre Vladimir Kara-Murza. Il a rejeté la demande de recours de Kara-Murza concernant son arrestation administrative.  Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi	5.6.2023

► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
			de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	
43. Sergei Gennadievich PODOPRIGOROV	Сергей Геннадьевич ПОДОПРИГОРОВ (en russe)	Fonction: juge au tribunal de la ville de Moscou  Date de naissance: 8.1.1974  Lieu de naissance: Moscou, Fédération de Russie  Nationalité: russe  Sexe: masculin  Adresse:  Shmitovskiy Proyezd, 16c2, Moscou, Russie, 123100.  Арратетет 52  (Шмитовский пр-д, 16c2, Москва, Россия, 123100.  Квартира 52)	En sa qualité de juge au tribunal de la ville de Moscou, Podoprigorov est impliqué dans l'action en justice à motivation politique engagée contre Vladimir Kara-Murza. Il a présidé le collège des juges du tribunal de la ville de Moscou qui, le 17 avril 2023, a condamné le militant d'opposition Kara-Murza à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité.  Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Auparavant, M. Podoprigorov, en tant que juge au tribunal du district de Tverskoï (Moscou), a rendu deux décisions concernant Sergeï Magnitsky, qui avait dénoncé des actes de corruption et des abus de la part de fonctionnaires d'Etat russes, et qui a par la suite été persécuté et est mort dans une prison russe.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	5.6.2023

**▼**<u>M8</u>

_	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
44	Dmitriy Viktorovich KOMNOV	Дмитрий Викторович КОМНОВ (en russe)	Fonction: lieutenant-colonel, chef du centre de détention provisoire SIZO-5 «Vodnik» de Moscou  Date de naissance: 17.5.1977  Lieu de naissance: Région de Kachira, Moscou, Fédération de Russie  Nationalité: russe  Sexe: masculin	Komnov est un haut responsable du système pénitentiaire russe. Il est le chef du centre de détention provisoire SIZO-5 «Vodnik» de Moscou, où Vladimir Kara-Murza est détenu.  Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  L'état de santé de Kara-Murza s'est considérablement détérioré depuis le début de sa détention en avril 2022. Komnov est responsable du traitement dégradant à l'encontre de Kara-Murza, celui-ci ayant été placé à l'isolement malgré de graves troubles nerveux causés par deux empoisonnements antérieurs.  Les mauvais traitements infligés à Kara-Murza dans le centre de détention provisoire dirigé par Komnov confirment la pratique bien établie de traitement inhumain des opposants au régime qui sont en détention. Il a été le directeur du centre de détention provisoire «Butyrka» à une époque où des conditions insupportables ont entraîné la mort du militant anticorruption Sergeï Magnitsky.  Par conséquent, Komnov est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expressio	5.6.2023
45	Oleg Anatolyevich BARANOV	Олег Анатольевич БАРАНОВ (en russe)	Fonction(s): chef de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou; lieutenant général de la police	Oleg Baranov est le chef de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou. En cette qualité, il supervise les forces de police, les responsables d'enquêtes criminelles, les centres de détention, le Centre de lutte contre l'extrémisme et d'autres unités répressives à Moscou.	20.7.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
			Date de naissance: 16.3.1969 Lieu de naissance: Potsdam, Allemagne Nationalité: russe Sexe: masculin Entités associées: direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou) Centre de lutte contre l'extrémisme; département des technologies de l'information de la ville de Moscou; NTechLab; Tevian	La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou, placée sous ses ordres, a surveillé et arbitrairement placé en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle a également retrouvé et placé en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. À ces fins, elle a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression. Par conséquent, Oleg Baranov est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté.	
46.	Eduard Anatolyevich LYSENKO	Эдуард Анатольевич ЛЫСЕНКО (en russe)	Fonction(s): ministre du gouvernement de Moscou; chef du département des technologies de l'information de la ville de Moscou  Date de naissance: 22.1.1975  Lieu de naissance: Yaroslavl, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie)  Nationalité: russe  Sexe: masculin  Personnes associées:  Natalia Sergunina	Eduard Lysenko est ministre au sein du gouvernement de Moscou et chef du département des technologies de l'information de la ville de Moscou.  Le département des technologies de l'information de la ville de Moscou développe et utilise le système de reconnaissance faciale de Moscou. Il transmet les données du système de reconnaissance faciale aux unités répressives de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou.  La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression, notamment pour surveiller et arbitrairement placer en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le système de reconnaissance faciale a également été utilisé par la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou pour retrouver et placer en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.	20.7.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
			Entités associées: département des technologies de l'information de la ville de Moscou; direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou	Par conséquent, Eduard Lysenko est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté.	
47.	Natalia Alekseevna SERGUNINA	Наталья Алексеевна СЕРГУНИНА (en russe)	Fonction(s): adjointe au maire au sein du gouvernement de Moscou; cheffe de l'appareil politique du maire et du gouvernement de Moscou Date de naissance: 22.8.1978 Lieu de naissance: Moscou, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Nationalité: russe Sexe: féminin Adresse: (Bureau) Voznesensky pereulok, 22, 125009 Moscou, Fédération de Russie Personnes associées: Eduard Lysenko Entités associées: département des technologies de l'information de la ville de Moscou; direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou Autres informations d'identification: Tél.: +74956298447 (bureau)	Natalia Sergunina est adjointe au maire de Moscou. Le département des technologies de l'information de la ville de Moscou, qui relève de sa compétence, développe et utilise le système de reconnaissance faciale à Moscou. Il transmet les données du système de reconnaissance faciale aux unités répressives de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou.  La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression, notamment pour surveiller et arbitrairement placer en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le système de reconnaissance faciale a également été utilisé par la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou pour retrouver et placer en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.  Par conséquent, Natalia Sergunina est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
48.	Dmitry Yurievich NOZHKIN	Дмитрий Юрьевич НОЖКИН (en russe)	Fonction(s): chef de la prison IK-6 dans la région de Vladimir Date de naissance: 3.7.1981 Adresse: Suzdalskaya St., 2, 118, Vladimir, région de Vladimir, Russie, 600009 Numéro fiscal individuel: 583520944622	Dmitry Nozhkin est le chef de la colonie pénitentiaire IK-6 à Melekhovo, région de Vladimir, où Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, est détenu depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Dmitry Nozhkin est directement responsable en tant que chef de l'établissement.  Par conséquent, Dmitry Nozhkin est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté d'opinion et d'expression ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023
49.	Yuri Alexandrovich FOMIN	Юрий Александрович ФОМИН (en russe)	Fonction(s): chef adjoint de la prison IK-6 dans la région de Vladimir Date de naissance: 28.8.1986 Adresse: Komsomolskaya St., 95/2, 13, Kovrov, région de Vladimir, Russie, 601914	Yuri Fomin est chef adjoint de la colonie pénitentiaire IK-6 à Melekhovo, région de Vladimir, où Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, est détenu depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Yuri Fomin est directement responsable en tant que chef adjoint de l'établissement.  Par conséquent, Yuri Fomin est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté d'opinion et d'expression ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
50.	Danila Andreevich SINYU-KHIN	Данила Андреевич СИНЮХИН (en russe)	Fonction(s): chef adjoint de la prison IK-6 dans la région de Vladimir Date de naissance: 8.8.1990 Adresse: Narodnaya St., 8, 91, Vladimir, région de Vladimir, Russie, 600026	Danila Sinyukhin est chef adjoint de la colonie pénitentiaire IK-6 à Melekhovo, région de Vladimir, où Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, est détenu depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Danila Sinyukhin est directement responsable en tant que chef adjoint de l'établissement.  Par conséquent, Danila Sinyukhin est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté d'opinion et d'expression ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023
51.	Anatoly Alekseevich GORSHKOV	Анатолий Алексеевич ГОРШКОВ (en russe)	Fonction(s): chef adjoint de la prison IK-6 dans la région de Vladimir Date de naissance: 6.5.1984 Adresse: Sergey Lazo St., 4/ 1, 75, Kovrov, région de Vladimir, Russie, 601911	Anatoly Gorshkov est chef adjoint de la colonie pénitentiaire IK-6 à Melekhovo, région de Vladimir, où Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, est détenu depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Anatoly Gorshkov est directement responsable en tant que chef adjoint de l'établissement.  Par conséquent, Anatoly Gorshkov est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté d'opinion et d'expression ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
52.	Dmitry Ivanovich MAKORIN	Дмитрий Иванович МАКОРИН (en russe)	Fonction(s): chef adjoint de la prison IK-6 dans la région de Vladimir Date de naissance: 23.6.1984 Adresse: Dachny proezd, 3, apt. 3, Melehovo, région de Vladimir, Russie	Dmitry Makorin est chef adjoint de la colonie pénitentiaire IK-6 à Melekhovo, région de Vladimir, où Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, est détenu depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Dmitry Makorin est directement responsable en tant que chef adjoint de l'établissement.  Par conséquent, Dmitry Makorin est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté d'opinion et d'expression ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023
53.	Mikhail Alekseevich NEIMOVICH	Михаил Алексеевич НЕИМОВИЧ (en russe)	Fonction(s): lieutenant au sein de la prison IK-6 dans la région de Vladimir Date de naissance: 25.11.1997 Adresse: Muromskaya St., 9, 22, Kovrov, région de Vladimir, Russie, 601909	Mikhail Neimovich est un lieutenant du service pénitentiaire fédéral russe au sein de la colonie pénitentiaire IK-6 à Melekhovo, région de Vladimir, où Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, est détenu depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Mikhail Neimovich est directement responsable.  Par conséquent, Mikhail Neimovich est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté d'opinion et d'expression ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
54.	Alexey Ivanovich GIRI-CHEV	Алексей Иванович ГИРИЧЕВ (en russe)	Fonction(s): (ancien) directeur régional du service pénitentiaire fédéral russe dans la région de Vladimir jusqu'en mars 2023; actuel chef adjoint du service pénitentiaire fédéral russe Date de naissance: 3.8.1975 Lieu de naissance: Kalach, district de Kalacheyevsky, oblast de Voronezh, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Adresse (par le passé): Zoe Kosmodemyanskaya St., 5 Corps 1, 95, Kovrov, région de Vladimir, Russie, 601911 Numéro fiscal individuel: 382101379684	Alexsey Girichev est le chef adjoint du service pénitentiaire fédéral russe (FSIN), qui a maintenu en prison Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Alexsey Girichev est directement responsable en tant que chef adjoint du FSIN.  Par conséquent, Aleksey Girichev est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et d'arrestations ou de détentions arbitraires.	20.7.2023
55.	Arkady Alexandrovich GOSTEV	Аркадий Александ- рович ГОСТЕВ (en russe)	Fonction(s): directeur du FSIN (ancien vice-ministre de l'intérieur, jusqu'en 2021) Date de naissance: 11.2.1961 Lieu de naissance: district de Shatsky, région de Ryazan, République socialiste fédéra- tive soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Adresse: lobachevskogo, 92- 12, Moscou, 117453 Numéro de passeport: 620120675	Arkady Gostev est le directeur du service pénitentiaire fédéral russe (FSIN), qui a maintenu en prison Alexeï Navalny, figure majeure de l'opposition politique russe, depuis sa condamnation en mars 2022.  Navalny a été soumis à plusieurs épisodes d'isolement cellulaire pendant plus de 100 jours depuis août 2022, ce qui a contribué à une forte détérioration de sa santé. Les méthodes employées par la direction de la colonie (entre autres l'utilisation de lampes LED ultra-lumineuses) constituent des peines cruelles, inhumaines et dégradantes au sein de de la colonie pénitentiaire IK-6, dont Arkady Gostev est directement responsable en tant que directeur du FSIN.  Par conséquent, Arkady Gostev est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et d'arrestations ou de détentions arbitraires.	20.7.2023

**▼**<u>M9</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
	56.	Alexander Alexandrovich SAMOFAL	Александр Александ- рович САМОФАЛ (en russe)	Fonction(s): agent du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie Date de naissance: 23.8.1981 Lieu de naissance: Moscou, République socialiste fédérative soviétique de Russie (aujourd'hui Fédération de Russie) Adresse (par le passé): Military Unit 2568, FSB Border Service Academy, Golitsyno, Fédération de Russie	Alexander Samofal est un officier du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB). En cette qualité, il a été personnellement impliqué dans une opération du FSB visant à assassiner une figure majeure de l'opposition russe, Wladimir Kara-Murza, au moyen d'une neurotoxine. Cet empoisonnement, qui a failli coûter la vie à Kara-Murza, a gravement altéré sa santé et a eu des répercussions négatives sur son état physique à long terme. Kara-Murza est un militant d'opposition de premier plan en Russie. Une procédure judiciaire à motivation politique fondée sur de fausses allégations a été engagée contre lui en 2022, après qu'il a accusé le Kremlin de commettre des crimes de guerre en Ukraine et condamné publiquement l'agression russe. En avril 2023, il a été condamné à 25 ans de détention dans une prison/un camp de travail de haute sécurité. La procédure judiciaire à son encontre a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine.  Par conséquent, Alexander Samofal est responsable de graves violations des droits de l'homme, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.	20.7.2023
▼ <u>M10</u>	57.	Habibullah AGHA alias Mawlawi, Maulvi, Hadith, Sheikh	حبيب الله اغا (en pachto)	Fonction(s): ministre taliban de l'éducation par intérim Date de naissance: 1954 ou 1955 Lieu de naissance: Vach Bakhto, Shah Wali Kot, province de Kandahar, Afghanistan Nationalité: afghane Sexe: masculin	Habibullah Agha a été nommé ministre taliban de l'éducation par intérim en septembre 2022. En cette qualité, Habibullah Agha a mis en œuvre la politique des talibans consistant à priver les filles de l'accès à l'enseignement secondaire en étendant l'interdiction faite aux étudiantes de fréquenter l'enseignement secondaire au-delà de la sixième année.  En outre, Habibullah Agha a personnellement aggravé les politiques de discrimination fondée sur le sexe mises en œuvre par les talibans, en ordonnant la fermeture de centres éducatifs privés ou gérés par des ONG qui servaient jusqu'alors de lieux d'éducation pour les filles. Par conséquent, il porte une responsabilité personnelle pour des violations des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier l'imposition d'une répression systématique fondée sur le sexe dans le secteur éducatif. Il est personnellement responsable de la violation persistante du droit fondamental des filles afghanes à l'enseignement secondaire et du droit à l'égalité de traitement entre les garçons et les filles dans le domaine de l'enseignement secondaire, partant, de l'exclusion accrue des filles de la société. En sa qualité de ministre taliban de l'éducation par intérim, il est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier de la violation du droit des filles et des femmes à l'éducation et du droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.	20.7.2023

### **▼**<u>M10</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
58.	Abdul Hakim HAQQANI alias Mawlawi Sheikh Abdul Hakim Haqqani Ishaqzai; «Shaikhul Hadis» Maulvi Abdul Hakim «Haqqani»	شيخ الحديث مولوي عبدالحكيم حقاني لقضات شيخ عبدالحكيم حقاني (en pachto)	Fonction(s): président taliban par intérim de la Cour suprême d'Afghanistan Qazi al-Quzzat (juge suprême) Date de naissance: 1967 Lieu de naissance: Panjwayi, province de Kandahar, Afghanistan Nationalité: afghane Sexe: masculin	Abdul Hakim Haqqani est actuellement le président taliban par intérim de la Cour suprême d'Afghanistan, nommé par les dirigeants talibans en 2021. En cette qualité, il a utilisé de manière effective le système juridique pour mettre en œuvre une répression fondée sur le sexe à l'encontre des femmes, en excluant les femmes juges du système judiciaire afghan et en restreignant de manière systématique l'accès des femmes à la justice, violant ainsi le principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.  Au-delà de son rôle en tant que juge président taliban par intérim, Abdul Hakim Haqqani joue un rôle de dirigeant idéologique au sein des talibans. Par la proximité personnelle dont il bénéficie avec le chef des talibans, Haibatullah Akhundzada, il a exercé une influence politique afin de modeler l'idéologie des talibans en ce qui concerne la répression fondée sur le sexe, en particulier en formulant des orientations en vue de l'exclusion systématique des femmes et des filles de la vie publique en Afghanistan.  En sa qualité de président taliban par intérim de la Cour suprême d'Afghanistan, il est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier de la violation du droit des femmes à accéder à la justice et du droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.	20.7.2023
59.	Abdul-Hakim SHAREI alias Sharae; Sharie; Shara'i	عبدالحكيم شريرى (en pachto)	Fonction(s): ministre taliban de la justice par intérim Titre: Shaikh-al-Hadith Mawlawi Date de naissance: 1961 Lieu de naissance: Ayub-Khil, province de Khost, Afghanistan Nationalité: afghane Sexe: masculin	À la suite de la prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan, Abdul-Hakim Sharei, en sa qualité de ministre taliban de la justice par intérim, a engagé un effort concerté visant à retourner le système judiciaire national contre les femmes afghanes. Il a de manière effective fait obstacle à l'octroi de l'autorisation d'exercer aux femmes avocates et entravé la capacité des femmes à bénéficier d'une représentation en justice, et il a démis les femmes de leurs fonctions dans le système judiciaire. L'instruction qu'il a donnée de réviser l'intégralité du cadre juridique afghan a également mis fin à l'application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.  Ces politiques constituent un effort concerté visant à utiliser le déni de justice comme un outil effectif pour favoriser un système de répression fondée sur le sexe en exposant les femmes et les filles à une situation de non-droit et d'impunité, dont Abdul-Hakim Sharei est directement et personnellement responsable.  En sa qualité de ministre taliban de la justice par intérim, il est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Afghanistan, en particulier de la violation du droit des femmes à accéder à la justice et du droit à l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes.	20.7.2023

### **▼**<u>M10</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
60.	James Mark NANDO		Fonction(s): général de division, forces de défense populaires du Soudan du Sud (FDPSS) Lieu de naissance: Ezo, comté d'Ezo, Equatoria-occidental, Soudan du Sud Adresse: Djouba, Soudan du Sud Nationalité: sud-soudanaise Sexe: masculin	James Nando est un officier supérieur des forces de défense populaires du Soudan du Sud (FDPSS), avec le grade de général de division. Il commande les forces dans l'état sud-soudanais d'Equatoria-occidental ayant commis des attaques de grande ampleur contre la population civile. Ses forces ont systématiquement utilisé les violences sexuelles et sexistes comme moyen de terroriser la population. En sa qualité de général de division, il est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme au Soudan du Sud, y compris de violences sexuelles et sexistes.	20.7.2023
61.	Mahamat SALLEH Adoum Kette alias Mahamet Salleh		Fonction(s): général, Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) Nationalité: centrafricaine Lieu de naissance: préfecture de Haute-Kotto, République centrafricaine Sexe: masculin	En tant que figure de premier plan du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), Mahamat Salleh a commandé des forces en République centrafricaine qui ont mené des attaques de grande ampleur contre la population civile. Pendant des années, Salleh lui-même et les forces placées sous son commandement ont de manière répétée commis des crimes en rapport avec des violences sexuelles et sexistes à très grande échelle comme moyen de terroriser la population.  En sa qualité de général du FPRC, il est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en République centrafricaine, y compris de violences sexuelles et sexistes.	20.7.2023
62.	Igor Leonidovich KOLEDA	Ігор Леонідович КОЛЕДА (en ukrainien) Игорь Леонидович КОЛЕДА (en russe)	Fonction(s): commandant de la 30° brigade de fusiliers motorisés. Grade: colonel Date de naissance: 11.12.1973 Nationalité: russe Sexe: masculin Numéro d'identification des forces armées: 540530367155	Igor Leonidovich Koleda est le commandant de la 30° brigade de fusiliers motorisés des forces armées russes, avec le grade de colonel. La brigade placée sous son commandement a participé à l'invasion illégale de l'Ukraine par la Russie au début de 2022.  Au début de 2022, des membres de la 30° brigade de fusiliers motorisés ont commis des actes de violence sexuelle et sexiste à l'encontre de la population civile ukrainienne, y compris à l'encontre d'au moins un mineur. Les autorités ukrainiennes ont identifié un membre de la 30° brigade de fusiliers motorisés suspecté de violences sexuelles à l'égard des femmes.	20.7.2023

**▼**<u>M10</u>

		► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	▶ <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
					L'ampleur et la gravité des actes de violence sexuelle perpétrés dans les zones d'Ukraine occupées par la Russie témoignent qu'une planification systématique a été effectuée et que les commandants russes ont connaissance des violences sexuelles commises par le personnel militaire en Ukraine et qu'ils les ont, dans certains cas, encouragées et même ordonnées.  En sa qualité de commandant de la 30 <sup>e</sup> brigade de fusiliers motorisés, Igor Koleda est dès lors responsable de violations des droits de l'homme en Ukraine, y compris de violences sexuelles et sexistes.	
▼ <u>M11</u>						
	63.	Elena Victorovna PODOLNAYA	Елена Викторовна ПОДОЛЬНАЯ (en russe)	Fonction(s): procureur russe; procureur adjoint au «tribunal du district de Simferopol de la République de Crimée» Date de naissance: 5.9.1978 Sexe: féminin Numéro d'identification fiscale: 261803847664	Elena Podolnaya est procureur adjoint au «tribunal du district de Simferopol de la République de Crimée» établi par les forces d'occupation russes dans la Crimée illégalement annexée. En cette qualité, Elena Podolnaya a pris part à la procédure judiciaire à motivation politique engagée contre le journaliste Vladyslav Yesypenko et a proposé une peine d'emprisonnement de 11 ans à son encontre. Vladyslav Yesypenko a été condamné à 6 ans de prison.  La procédure judiciaire à l'encontre de Vladyslav Yesypenko a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, elle est responsable de graves violations des droits de l'homme en Fédération de Russie et dans les territoires occupés par ce pays, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	8.9.2023
	64.	Denis Vladimirovich KOROVIN	Денис Владимирович КОРОВИН (en russe)	Fonction(s): officier du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB) Sexe: masculin	Denis Korovin est un officier du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB). À ce titre, il a pris part à des actes de torture à l'encontre du journaliste Vladyslav Yesypenko, qui a été condamné à 6 ans d'emprisonnement.	8.9.2023

### **▼**<u>M11</u>

► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms <b>◄</b>	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
			La procédure judiciaire à l'encontre de Vladyslav Yesypenko a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Fédération de Russie et dans les territoires occupés par ce pays, y compris d'actes de torture et de traitement inhumain et dégradant et de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	
5. Dliaver Memetovich BERBEROV	Длявер Меметович БЕРБЕРОВ (en russe)	Fonction(s): juge au «tribunal du district de Simferopol de la République de Crimée» Date de naissance: 17.8.1978 Lieu de naissance: Ouzbékistan Sexe: masculin Adresse: 6 Turkenicha St., Simferopol, Crimée, Ukraine AP Крим, г. Симферополь, ул. Туркенича 6 Code DRFO: 2871801456	Dliaver Berberov est juge au «tribunal de district de Simferopol de la République de Crimée» établi par les forces d'occupation russes dans la Crimée illégalement annexée. En cette qualité, il a participé à la procédure judiciaire à motivation politique engagée contre le journaliste Vladyslav Yesypenko.  Le 16 février 2021, Dliaver Berberov a prononcé le verdict dans l'affaire concernant Vladyslav Yesypenko et a condamné celui-ci à six ans de prison.  La procédure judiciaire à l'encontre de Vladyslav Yesypenko a ciblé son militantisme et a servi de procès pour l'exemple en Russie afin d'étouffer les voix critiques à l'égard du régime en place exprimant leur opposition à la guerre d'agression menée contre l'Ukraine. Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Fédération de Russie et dans les territoires occupés par ce pays, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	8.9.2023

### **▼**<u>M11</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	► <u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
66.	Vitaliy Olegovich VLASOV	Виталий Олегович ВЛАСОВ (en russe)	Fonction(s): enquêteur au Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB) Date de naissance: 7.5.1986 Lieu de naissance: Chima- novsk/oblast d'Amour/Fédé- ration de Russie Nationalité: russe Sexe: masculin	Vitaliy Vlasov est enquêteur au Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie (FSB). En cette qualité, il a mené les enquêtes dans les affaires concernant le journaliste Vladyslav Yesypenko, des membres de la communauté des Tatars de Crimée en Crimée, dont Nariman Dzhelyalov, ainsi que des membres des Témoins de Jéhovah, dont Alexandre Doubovenko et Alexandre Litviniouk.  Dans ce contexte, Vlasov a participé à des campagnes de persécution systématiques ciblant la communauté des Tatars de Crimée et les membres des Témoins de Jéhovah en raison de leurs convictions religieuses.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Fédération de Russie et dans les territoires occupés par ce pays, y compris d'actes de torture et de traitements inhumains et dégradants, d'arrestations et de détentions arbitraires, et de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	8.9.2023
67.	Viktor Viktorovich KRAPKO	Виктор Викторович КРАПКО (en russe)	Fonction(s): juge de la «Cour suprême de la République de Crimée»; ancien juge au tribunal de district de Kiev de Simferopol Date de naissance: 22.1.1989 Nationalité: russe Sexe: masculin	Viktor Krapko est juge à la «Cour suprême de la République de Crimée» établie par les forces d'occupation russes dans la Crimée illégalement annexée. En cette qualité, il a pris part à la procédure judiciaire à motivation politique contre le journaliste Vladyslav Yesypenko et de Nariman Dzhelyalov, un Tatar de Crimée. Krapko est également responsable de l'autorisation des perquisitions menées aux domiciles de membres des Témoins de Jéhovah en 2021, dans la Crimée occupée par la Russie.  Le régime russe utilise le système judiciaire du pays comme un outil courant dans le cadre de nombreuses violations graves des droits de l'homme. Le système judiciaire n'est pas indépendant et est utilisé pour violer systématiquement et gravement les droits de l'homme des personnes opposées au régime en place, en violant leur liberté d'opinion et d'expression.  Dans ce contexte, Krapko a participé à des campagnes de persécution systématiques ciblant la communauté des Tatars de Crimée et les membres des Témoins de Jéhovah en raison de leurs convictions religieuses.  Par conséquent, il est responsable de graves violations des droits de l'homme en Fédération de Russie et dans les territoires occupés par ce pays, y compris de violations de la liberté d'opinion et d'expression.	8.9.2023

### **▼**<u>M11</u>

	► <u>M2</u> Noms (translittération en caractères latins) ◀	<u>M2</u> Noms ◀	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
68.	Anastasia Ivanovna SUPRYAGA	Анастасия Ивановна СУПРЯГА (en russe)	Fonction(s): procureure au «parquet de Crimée» Date de naissance: 15.3.1983 Lieu de naissance: Vinohradove, district de Saksky, République autonome de Crimée, Ukraine Nationalité: russe Sexe: féminin	Anastasia Supryaga est procureure au «parquet de Crimée» établi par les forces d'occupation russes dans la Crimée illégalement annexée. En cette qualité, elle a pris part à la procédure judiciaire à motivation politique et aux poursuites engagées contre Akhtem Chiygoz, vice-président du Mejlis du peuple tatar de Crimée, et de membres de la communauté tatare de Crimée, dont Nariman Dzhelyalov.  Dans ce contexte, Supryaga a participé à des campagnes de persécution systématiques ciblant la communauté des Tatars de Crimée et les membres des Témoins de Jéhovah en raison de leurs convictions religieuses.  Par conséquent, elle est responsable de graves violations des droits de l'homme en Fédération de Russie et dans les territoires occupés par ce pays, y compris d'arrestations et de détentions arbitraires.	8.9.2023

## **▼**<u>M2</u>

	Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
1.	Bureau de sécurité publique du Corps de production et de construction du Xinjiang	新疆生产建设兵团公安局 (en chinois)	Adresse: 106 Guangming Road, Urumqi, Xinjiang Uyghur Autonomous Region (XUAR) (China) Tél. +86 991 598 8114	Le Bureau de sécurité publique du Corps de production et de construction du Xinjiang (XPCC) est chargé de mettre en œuvre toutes les politiques du XPCC liées aux questions de sécurité, y compris la gestion des centres de détention. Le XPCC est une organisation gouvernementale économique et paramilitaire de la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR), qui exerce l'autorité administrative dans le Xinjiang et y contrôle les activités économiques.	22.3.2021
				En tant qu'organisation chargée des politiques de sécurité au sein du XPCC, le Bureau de sécurité publique du XPCC est responsable de graves violations des droits de l'homme en Chine, en particulier de détentions arbitraires à grande échelle et de traitements dégradants dont ont été victimes des Ouïgours et des personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes, ainsi que de violations systématiques de leur liberté de religion ou de conviction, liées, entre autres, à la mise en œuvre par le XPCC d'un programme de surveillance, de détention et d'endoctrinement à grande échelle ciblant les minorités ethniques musulmanes.	
				Dans le cadre du programme précité, le XPCC utilise des Ouïgours et des personnes appartenant à d'autres minorités ethniques musulmanes comme main-d'œuvre forcée, en particulier dans les champs de coton. En tant qu'organisation chargée des politiques de sécurité au sein du XPCC, le Bureau de sécurité publique du XPCC est responsable du recours systématique au travail forcé.	
2.	►C1 Parquet central [autrement connu sous le nom de «Bureau du procu- reur de la République populaire démocratique de Corée (RPDC)»] ◀	조선민주주의인 민공화국 중앙검찰소 (en coréen)		Le Parquet central est une institution, qui supervise toutes les procédures pénales en République populaire démocratique de Corée (RPDC), y compris les enquêtes, les interrogatoires, les détentions préventives et les procès.	22.3.2021

		Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
					Le Parquet central est utilisé pour poursuivre et punir des personnes pour des agissements politiques dans le cadre de procès fondamentalement inéquitables. Il porte également la responsabilité de graves violations des droits de l'homme commises dans des prisons ordinaires et des centres d'interrogatoire et de détention en n'ayant pas respecté les droits des personnes en détention provisoire et des prisonniers condamnés. En coopération étroite avec les ministères de la sécurité d'État et de la sécurité sociale, il est responsable de graves violations des droits de l'homme commises par l'appareil d'État de la RPDC, en particulier d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'exécutions et d'assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, de disparitions forcées de personnes et d'arrestations ou de détentions arbitraires, et il apporte sa légitimité à de telles violations.	
▼ <u>M5</u>						
	3.	Milice Kaniyat (ancienne- ment connue sous les noms de "7º Brigade"; "7º Brigade Tarhuna"; "Brigade Tarhuna") (autre- ment connue sous les noms de "9º Brigade"; "milice Al-Kani"; "Al-Kaniyat"; "Brigade Kani"; "Kaniat"; "Kaniyat"; "Kanyat")	ملیشیا کانیات (en caractères arabes)		La milice Kaniyat est une milice armée libyenne, qui a contrôlé la ville libyenne de Tarhuna entre 2015 et juin 2020. Des charniers attribués à la milice Kaniyat ont été découverts à Tarhuna depuis juin 2020, après qu'elle a fui pour rejoindre l'est de la Libye. La milice Kaniyat responsable de violations graves des droits de l'homme, en particulier d'assassinats extrajudiciaires et de disparitions forcées de personnes.	22.3.2021
▼ <u>M2</u>	4.	Bureau national de sécurité (autrement connu sous le nom d'Agence nationale de sécurité) du gouvernement érythréen	-	Dirigé par le général de division Abraha Kassa.	Le Bureau national de sécurité (alias Agence nationale de sécurité) du gouvernement érythréen est dirigé par le général de division Abraha Kassa et est placé sous la supervision du cabinet du président. Le Bureau national de sécurité est organisé en six bureaux, dont chacun est divisé en trois sections chargées respectivement du renseignement, des arrestations et des interrogatoires. Le bureau national de sécurité est responsable de graves violations des droits de l'homme perpétrées en Érythrée, en particulier d'arrestations arbitraires, d'assassinats extrajudiciaires, de disparitions forcées de personnes et d'actes de tortures commis par ses agents (infiltrés).	22.3.2021

1112						
		Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
▼ <u>M5</u>	5.	Groupe Wagner, (alias groupe Vagner, PMC Wagner, Liga, Ligue)	Группа Вагнера (en caractères russes)		Le groupe Wagner est une entité militaire privée établie en Russie dépourvue de la personnalité juridique; il a été créé en 2014 pour succéder au Corps slave. Il est dirigé par Dimitriy Utkin et financé par Yevgeny Prigozhin. Le groupe Wagner finance et mène ses opérations via la mise sur pied d'entités locales et avec le soutien des gouvernements locaux.  Le groupe Wagner est responsable de graves atteintes aux droits de l'homme en Ukraine, en Syrie, en Libye, en République centrafricaine (RCA), au Soudan, au Mali et au Mozambique, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.	13.12.2021
▼ <u>M6</u>	6.	Lobaye Invest SARLU		Lieu d'enregistrement: Bangui (République centra- fricaine)  Date d'enregistrement: 24.10.2017  Numéro d'enregistrement: M 354838 D 0001 (NIF, numéro d'identification fiscale)  Principal établissement: République centrafricaine  Autres informations: branche de M-Finans	Lobaye Invest SARLU est une entreprise privée enregistrée en République centrafricaine (RCA), filiale de l'entreprise russe M-Finans, contrôlée par Yevgeny Prigozhin. Elle est gérée par Dimitri Sytii, un cadre supérieur du groupe Wagner, et par Yevgeny Khodotov, qui est associé à Yevgeny Prigozhin. Lobaye Invest exploite des mines d'or et de diamants en RCA. Elle a été liée aux opérations du groupe Wagner en RCA. Elle finance également plusieurs médias, tels que la station de radio Lengo Songo, une station de radio centrafricaine qui mène des campagnes de désinformation et qui promeut la présence du groupe Wagner en RCA.  Lobaye Invest est associée au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA. De par ses activités, Lobaye Invest soutient également de telles atteintes commises en RCA.	25.2.2023

	Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
7.	DIAMVILLE		Date d'enregistrement: 28.3.2019  Numéro d'enregistrement: CA/BG2019B519  Principal établissement: République centrafricaine  Autres informations: individus et entités associés: Yevgeny Prigozhin, groupe Wagner, Dimitri Sytii, Valery Zakharov, Perfilev, Svetlana Troitskaya, Lobaye Invest	Diamville est une société-écran utilisée par le groupe Wagner en République centrafricaine (RCA) pour le commerce illégal de diamants. Elle est étroitement liée à tous les principaux acteurs du groupe Wagner en RCA, tels que Yevgeny Prigozhjn et Dimitri Sytii, et est associée au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA. De par ses activités, Lobaye Invest soutient également de telles atteintes commises en RCA.	25.2.2023
8.	Fondation pour la défense des valeurs nationales (FDVN)  Fonds pour la défense des valeurs nationales (FDVN)  Fondation/organisation de la protection des valeurs nationales (FZNC)  Fondation pour la protection des valeurs nationales		Lieu d'enregistrement: Moscou (64 Zemlyanoy Val, bâtiment 2, bureau 201, Moscou, Fédération de Russie) Site internet: https://fr.fznc. ru/	La Fondation pour la défense des valeurs nationales (FDVN) est liée au chef du groupe Wagner, Yevgeny Prigozhin. La FDVN est à l'œuvre en tant qu'organe chargé des relations publiques du groupe Wagner. Elle oriente des campagnes de propagande et de désinformation en faveur du groupe Wagner, notamment pour améliorer la réputation du groupe Wagner et soutenir son déploiement, ainsi qu'interférer de manière dissimulée pour le compte du groupe Wagner dans les différents pays où il est actif.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans différents pays, dont la Libye, le Mali et la République centrafricaine.  La FDVN est associée au groupe Wagner et elle a pour responsabilité de soutenir et d'encourager les agissements du groupe Wagner par des moyens de propagande, d'ingérence politique et de désinformation en faveur du groupe Wagner.	25.2.2023

# **▼**<u>M6</u>

	Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
9.	Radio Centrafricaine Lengo Sengo		Lieu d'enregistrement: Bangui, République centra- fricaine  Date d'enregistrement: Novembre 2018  Principal établissement: Galabadja  Bangui, Commune de Bangui Galabadja, 8° Arr.  [GPS]-> 4.4070, 18.5465	Radio Lengo Sengo est une station de radio centrafricaine qui mène des opérations d'influence en ligne pour le compte du groupe Wagner. Son objectif ultime est de manipuler l'opinion publique. Cette entreprise mène des campagnes de désinformation et promeut la présence du groupe Wagner en République centrafricaine (RCA). Radio Lengo Sengo est financée par Lobaye Invest, une société privée liée à Yevgeny Prigozhin et liée au groupe Wagner qui sert de couverture à ses activités en RCA.  Le groupe Wagner est inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA.  Radio Lengo Sengo porte la responsabilité d'avoir soutenu et encouragé les agissements du groupe Wagner en RCA.	25.2.2023
10.	Meroe Gold Co. Ltd.		Lieu d'enregistrement: Al-jref Gharb Plot 134 Blok 1 h, Khartoum, Sudan  Autres informations: Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux  Associée à:  Al Sawlaj for Mining Ltd  Lieu d'enregistrement: Al-jref Gharb Plot 134 Blok 1 h, Khartoum, Sudan  Autres informations: Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux  Associée à:  Al Sawlaj for Mining Ltd	Meroe Gold est une entité servant de couverture aux opérations du groupe Wagner au Soudan. Elle est étroitement liée à Yevgeny Prigozhin. Par son affiliation avec l'armée soudanaise, le groupe Wagner s'est assuré d'exploiter l'or soudanais et de l'exporter vers la Russie.  Meroe Gold est associée au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont le Soudan. De par ses activités, Meroe Gold soutient également de telles atteintes commises au Soudan.	25.2.2023

# **▼**<u>M6</u>

	Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
11.	M-Invest		Lieu d'enregistrement: d. 76 korp. 4 litera A ofis N620, prospekt Obukhovskoi Oborony Saint-Pétersbourg, Fédération de Russie  Numéro d'enregistrement: 1177847044066  Principal établissement: Khartoum, Soudan  Autres informations: N° d'identification fiscale: 7811636632, Numéro de journal officiel: 06513574	M-Invest est une entité servant de couverture aux opérations du groupe Wagner au Soudan. Elle est étroitement liée à Yevgeny Prigozhin. Par son affiliation avec l'armée soudanaise, le groupe Wagner s'est assuré d'exploiter l'or soudanais et de l'exporter vers la Russie. M-Invest est associée au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont le Soudan. De par ses activités, M-Invest soutient également de telles atteintes commises au Soudan.	25.2.2023
12.	Sewa Security Services		Lieu d'enregistrement: Bangui (République centra- fricaine) Principal établissement: République centrafricaine Autres informations: filiale de Lobaye Invest	Sewa Security Services est une entreprise privée établie en République centrafricaine (RCA) qui assure la protection de hauts fonctionnaires du gouvernement centrafricain. Elle sert de couverture aux agissements du groupe Wagner en RCA. Elle est une filiale de Lobaye Invest, qui est gérée par Dimitri Sytii, un cadre supérieur du groupe Wagner, et par Yevgeny Khodotov, qui est associé à Yevgeny Prigozhin. Sewa Security est impliquée aux côtés du groupe Wagner dans une série d'attaques violentes qui ont eu lieu en RCA depuis les élections présidentielles de décembre 2020. Sewa Security est associée au groupe Wagner, inscrit sur la liste pour de graves atteintes aux droits de l'homme, dont des actes de torture et des exécutions et assassinats extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, dans plusieurs pays, dont la RCA. De par ses activités, Sewa Security Services soutient également de telles atteintes commises en RCA.	25.2.2023

## **▼**<u>M2</u>

		Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
<b>▼</b> <u>M7</u>	13.	Qarchak Prison (prison de Qarchak) également dénommée Gharchak Prison, Zendân-e- Qarchak, Qarchak Women's Prison, Shahr-e Rey Prison	زندان قرچک (orthographe farsi)	Lieu d'enregistrement: Comté de Varamin, province de Téhéran, Iran  Date d'enregistrement: 2010	La prison de Qarchak est l'un des centres de détention pour femmes du régime iranien, dans le comté de Varamin (province de Téhéran).  Parmi les détenues figurent des prisonnières politiques et des participantes aux manifestations pacifiques en faveur de la démocratie ainsi que des femmes enceintes et des mères avec enfants. Les conditions de vie dans la prison de Qarchak sont déplorables et inhumaines.  Les femmes détenues dans la prison de Qarchak sont soumises à des tortures, des viols et d'autres formes de violence sexuelle. Elles sont détenues dans des cellules surpeuplées, sans accès à l'eau potable, à la nourriture et à une assistance médicale, ce qui équivaut à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Les prisonnières libérées signalent des cas d'abus sexuels commis par les gardiens de prison et le personnel de sécurité. Les manifestantes envoyées à la prison de Qarchak sont souvent menacées de viol pour leur arracher des aveux.  La prison de Qarchak est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Iran, y compris d'actes de torture et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que de violences sexuelles et sexistes systématiques.	7.3.2023
	14.	Syrian Republican Guard (Garde républicaine syrienne)		Lieu d'enregistrement: Syrie  Personnes associées: général de division Shoaeb Suleiman (commandant),  général de brigade Mohamed Qasem (commandant adjoint),  général Malik Aliaa (commandant suprême),  général de division Issam Zahreddine, Mohammad Nayouf, Rukin Mohamed Kaddor (commandants),	La garde républicaine syrienne est une entité responsable de la sécurité des fonctionnaires et fait partie des forces de sécurité syriennes.  Dans ses rangs, les violences sexuelles et sexistes à l'égard des femmes sont répandues, en particulier dans le cadre du conflit syrien en cours. Les victimes ont signalé des viols violents et des actes de torture à la suite d'arrestations arbitraires et pendant des détentions arbitraires.  La garde républicaine syrienne s'inscrit dans le cadre d'une approche systématique du régime syrien consistant à recourir à des violences sexuelles et sexistes pour réprimer et intimider la population syrienne, en particulier les femmes et les filles.  ▶ C3 La garde républicaine syrienne est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme en Syrie, y compris d'actes de torture et d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, d'arrestations ou de détentions arbitraires ainsi que de violences sexuelles et sexistes généralisées. ◀	7.3.2023

président Bachar Al-Assad

**▼**<u>M7</u>

		Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
	15.	Office of the Chief of Military Security Affairs (OCMSA) (Bureau du chef des affaires mili- taires et de sécurité)		Lieu d'enregistrement: Naypyitaw, Myanmar/ Birmanie	Le Bureau du chef des affaires de sécurité militaire (OCMSA) est responsable de la gestion de centres de détention et d'interrogatoire au Myanmar/en Birmanie et est chargé de la collecte de renseignements.  Le personnel de l'OCMSA a recours à la nudité forcée, au viol, aux électrochocs, aux brûlures infligées aux parties génitales et à la violence excessive lors des détentions arbitraires et des interrogatoires d'hommes, de femmes et de membres de la communauté LGBTIQ.  L'OCMSA est dès lors responsable de graves violations des droits de l'homme au Myanmar/en Birmanie, y compris de détentions arbitraires et d'actes de tortures, ainsi que de violences sexuelles et sexistes systématiques et généralisées.	7.3.2023
<b>▼</b> <u>M9</u>	16.	Direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou	Главное Управление Внутренних дел по городу Москве (en russe)	Adresse: 127994, Moscou, 38 Petrovka St., Russie Téléphone: +8 (495) 694-92- 29 Site internet: https://77. xn-blaew.xn-plai/	La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou est composée de forces de police, de responsables d'enquêtes criminelles, de centres de détention, du Centre de lutte contre l'extrémisme et d'autres unités répressives de Moscou. Elle est dirigée par Oleg Baranov.  Elle a surveillé et arbitrairement placé en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Elle a également retrouvé et placé en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. À ces fins, elle a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression.  Par conséquent, elle est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023

	Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
17.	Département des technologies de l'information de la ville de Moscou	Департамент Информационных Технологий города Москвы (en russe)	Adresse: (légale) 123100 Moscou, 1-Y Krasnogvar- deyskiy Proyezd, 21, bld 1, Russie; (effective) 105064 Moscou Yakovoapostol'skiy Pereulok, 12c1, Russie Téléphone: +7 (495) 957-01- 31 Télécopie: +7 (495) 957-75- 42 Adresse électronique: dit@mos.ru Site internet: https://www. mos.ru/dit/	Le département des technologies de l'information de la ville de Moscou développe et utilise le système de reconnaissance faciale de Moscou. Il transmet les données issues du système de reconnaissance faciale aux unités répressives de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou.  La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression. Elle l'a utilisé pour surveiller et arbitrairement placer en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le système de reconnaissance faciale a également été utilisé par la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou pour retrouver et placer en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.  Par conséquent, le département des technologies de l'information de la ville de Moscou est responsable de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté	20.7.2023
18.	Ntechlab	Нтехлаб (en russe)	Adresse: 127055, Russie, Moscou, Novolesnaya St., 2, prem. 1/3 (BC «Brigantina Hall»)  Téléphone: +7 (499) 110-22-54 Adresse électronique: info@ntechlab.ru Site internet: https://ntechlab.ru/	NtechLab est une entreprise russe de technologie de reconnaissance faciale. Elle a coopéré avec le département des technologies de l'information de la ville de Moscou sur le développement du système de reconnaissance faciale de Moscou. Les données issues du système de reconnaissance faciale sont transmises aux unités répressives de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou. La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression. Elle l'a utilisé pour surveiller et arbitrairement placer en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le système de reconnaissance faciale a également été utilisé par la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou pour retrouver et placer en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.  Par conséquent, NtechLab est responsable d'avoir apporté un soutien technique ou matériel à de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris d'arrestations ou de détentions arbitraires, ainsi que de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté	20.7.2023

	Nom (translittération en carac- tères latins)	Nom	Informations d'identification	Motifs de l'inscription	Date de l'inscription
19.	Tevian également connue sur le nom: Tekhnologii Videoa- naliza LLC	ООО Технологии видеоанализа (en russe)	Adresse: (légale) 119634 Moscou, Skulptora Mukhina St. 7, 1st floor, II, room 2B, Russie; (bureau) 119048, Moscou, Efremova St., 10, building 2, Office 11, Russie Téléphone: +7 (917) 531-86- 41 Site internet: https://tevian.ai Adresse électronique: info@tevian.ru; support@tevian.ai	Tevian est une entreprise de technologie de reconnaissance faciale. Elle a coopéré avec le département des technologies de l'information de la ville de Moscou sur le développement du système de reconnaissance faciale de Moscou. Les données issues du système de reconnaissance faciale sont transmises aux unités répressives de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou.  La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme outil de répression. Elle l'a utilisé pour surveiller et arbitrairement placer en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le système de reconnaissance faciale a également été utilisé par la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou pour retrouver et placer en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Par conséquent, Tevian est responsable d'avoir apporté un soutien technique ou matériel à de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris des arrestations ou des détentions arbitraires, ainsi de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023
20.	JSC Elektronnaya Moskva	АО «Электронная Москва» (en russe)	Adresse: (effective) 105064, Moscou, Nizhny Susalny pereulok, building 5, building 19, floor a1, room X, room 1 (légale) 105064, Moscou, Nizhny Susalny lane, 5, building 19, floor a1, room X, room 1 (postale) 107078, Moscou, PO Box 185 Téléphone: +7 (495) 988- 2270 Adresse électronique: e-moskva@e-moskva.ru Site internet: https://www. e-moskva.ru/ N° INN 7707314029	Elektronnaya Moskva est une entreprise du secteur des TIC créée par le gouvernement de Moscou. Elle a organisé des appels d'offres pour la fourniture de logiciels de reconnaissance faciale, qui ont ensuite été utilisés dans la mise en œuvre du système de reconnaissance faciale de Moscou.  Le système de reconnaissance faciale de Moscou a été développé et est utilisé par le département des technologies de l'information de la ville de Moscou. Les données issues de ce système ont été transmises aux unités répressives de la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou.  La direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou a utilisé le système de reconnaissance faciale de Moscou comme un outil de répression. Elle l'a utilisé pour surveiller et arbitrairement placer en détention des journalistes indépendants et des militants de l'opposition qui ont participé à des manifestations pacifiques en soutien à Alexeï Navalny, contre la corruption du gouvernement russe et contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le système de reconnaissance faciale a également été utilisé par la direction principale des affaires intérieures de la ville de Moscou pour retrouver et placer en détention des conscrits cherchant à se soustraire à la mobilisation en vue de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. Par conséquent, Elektronnaya Moskva est responsable d'avoir apporté un soutien technique ou matériel à de graves violations des droits de l'homme en Russie, y compris des arrestations ou des détentions arbitraires, ainsi de violations de la liberté de réunion pacifique et d'association ou d'atteintes à cette liberté.	20.7.2023